

République de Guinée

Travail – Justice – Solidarité



**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

SERVICE PLANIFICATION ET STATISTIQUE

**RAPPORT
D'ANALYSE
2016-2017**



Juin 2018



PREFACE



Ce rapport présente les principaux résultats du recensement universitaire et scientifique de l'année académique 2016-2017, réalisé en 2017 par le Service Planification et Statistique de mon Département, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui aux Fonctions Statistiques de l'État (PARFSE) financé par l'Union Européenne en partenariat avec le Gouvernement Guinéen.

Les opérations de collecte se sont déroulées dans 58 Institutions d'Enseignement Supérieur (IES) dont 17 Publiques et leurs départements au nombre de 397, 21 Institutions de Recherche Scientifique (IRS) et 8 Centres de Documentation et d'Information (CDI).

Ce recensement a permis de mettre à jour les principaux indicateurs relatifs aux axes stratégiques du DPSDESRS dont **l'amélioration de la gouvernance de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ; l'amélioration de l'accès et de l'équité aux études supérieures ; l'amélioration de la qualité des enseignements/apprentissages et de la recherche ; le développement des compétences; la promotion de la coopération universitaire, scientifique et technique sous régionale, régionale et internationale.**

La saisie, le traitement des données, l'élaboration et la validation des documents statistiques (annuaire, rapport d'analyse et dépliant) ont été réalisés au cours de trois ateliers. Aussi, ces résultats sont utilisés pour la rédaction du rapport de performance 2018 du MESRS, la mise en œuvre du PNDES 2016-2020, de la SRP et de l'ODD-Éducation 2030. Un CD-ROM contenant les documents statistiques 2016-2017 est disponible.

Cette importante opération de production statistique n'aurait été possible sans la collaboration et la disponibilité des cadres de l'INS/MPCI et du PARFSE, de l'Administration centrale, du Service Planification et Statistique du MESRS et des responsables des institutions d'enseignement supérieur publiques et privées, des institutions de recherche scientifique et des centres de documentation et d'information. Au nom du Gouvernement, je leur adresse mes sincères remerciements. J'exprime à la direction et au personnel du SPS ma profonde reconnaissance pour la qualité du travail accompli dans le respect des dispositions de la Loi Statistique.

A l'Union Européenne qui a bien voulu apporter sa contribution technique et financière à la réalisation de cette importante opération, j'adresse mes sincères remerciements, ainsi que ceux du Gouvernement.

J'ose enfin espérer que les informations statistiques 2016-2017, qui viennent enrichir la banque de données du Système Statistique National de notre pays en général et de l'Éducation en particulier seront largement diffusées et judicieusement exploitées par les planificateurs, chercheurs, décideurs, partenaires au développement et autres utilisateurs.

Abdoulaye Yéro BALDE
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	iv
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vi
LISTE DES FIGURES.....	vi
ABREVIATIONS ET SIGLES.....	vii
RESUME	viii
INTRODUCTION	10
<i>CHAPITRE 1 : CONTEXTE GENERAL</i>	11
I.1. Contexte géographique et sociodémographique.....	11
I.2. Contexte politique	11
I.3. Contexte économique	11
I.3.1 Cadre macroéconomique du pays.....	11
I.3.2 : Dépenses courantes de l'Etat et du Secteur de l'Education de 2013 à 2015	12
I.4 Contexte social.....	14
<i>CHAPITRE 2 : INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</i>	16
II.1 Evolution du nombre d'institutions.....	16
II.2 Répartition des IES par région naturelle de 2011 à 2017.....	17
II.3 Répartition des IES par région administrative en 2016-2017	18
II.4 Analyse de l'effectif potentiel moyen d'étudiants par institution	18
III.1 Evolution des effectifs de 2008/2009 à 2016/2017.....	21
.....	22
III.2 Evolution du taux d'accroissement des effectifs de 2008/2009 à 2016/2017 ..	22
III.3 Evolution de la part des filles dans les effectifs selon le statut.....	23
III.4 Evolution de la part du privé dans les effectifs	23
III.4 Répartition des étudiants par région naturelle, statut et genre en 2016/2017 .	24
III.5 Part de chaque région (administrative) dans l'effectif des étudiants en 2016/2017	25
III.6 Répartition des étudiants par domaine d'étude et statut en 2016/2017	26
III.7 Nombre de garçons pour une fille par domaine d'étude en 2016/2017	28
III.8 Effectifs d'étudiants par niveau d'étude.....	28
III.9 Evolution du nombre d'étudiants boursiers.....	31
III.10 Evolution du nombre d'étudiants boursiers par statut.....	32
<i>CHAPITRE 4 : EFFECTIFS DES ENSEIGNANTS</i>	34

IV.1 Taux d'encadrement dans les institutions d'enseignement supérieur	34
IV.2 Répartition des enseignants par diplôme académique et genre	35
IV.3 Répartition des enseignants des IES par titre académique et par genre	36
IV.4 Répartition des enseignants par spécialité et genre	37
IV.5 Répartition des enseignants du public par statut et genre	39
IV.6 Locaux destinés à l'enseignement et à la recherche dans les IES	40
<i>CHAPITRE 5. LES INSTITUTIONS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE</i>	44
V.1 Nombre d'Institutions de Recherche Scientifique par Capitale/Région Administrative	44
V.2 Répartition des programmes/projets de recherche par Capitale/Région Naturelle en 2016/2017	45
V.3 Répartition des locaux des IRS selon le type et la région en 2016/2017	46
V. 4 Disponibilité des services sociaux de base dans les locaux des IRS en 2016/2017	47
V.4.1 Disponibilité de l'eau	47
V.4.2 Disponibilité de l'eau	47
<i>CHAPITRE 6 : LES CENTRES DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION</i>	48
VI. 1 Répartition des centres de documentation et d'information en 2016/2017	48
VI.2 Les locaux des centres de documentation et d'information	49
VI.3 Présence de l'eau dans les locaux	50
VI.4 Etat des locaux dans les Centres de Documentation et d'Information	51
VI.5 Personnel administratif et de service des centres de documentation et d'information par genre et statut	52
VI.6 Personnel administratif et de service des centres de documentation et d'informations selon le titre académique	52
<i>CONCLUSION</i>	54

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Evolution macroéconomique de 2013 à 2016 (en milliard de GNF).....	12
Tableau 2: Evolution des dépenses courantes de l'Etat et du Secteur de l'Education de 2013-2015	12
Tableau 4: Répartition des IES par région naturelle de 2011 à 2017	17
Tableau 5: Taux d'IES par région administrative en 2016/2017	18
Tableau 6: Population de 20-24 ans par institution et par région administrative selon le genre	19
Tableau 7: Population de 20-24 ans par institution et par région naturelle en 2017 selon le genre.....	20
Tableau 8: Evolution des effectifs des étudiants de 2009 à 2017	21
Tableau 9: Evolution du taux d'accroissement des effectifs (en %).....	22
Tableau 10: : Répartition des étudiants par région naturelle de 2013/2014 à 2016/2017	24
Tableau 11: Effectifs par statut et genre en 2016/2017	24
Tableau 12: Répartition des étudiants selon la CITE en 2016/2017	26
Tableau 13: Répartition des étudiants par domaine d'étude en 2016/2017, genre et statut.....	26
Tableau 14: Pourcentage de filles par domaine d'étude en 2016/2017	27
Tableau 15: Nombre de garçons pour une fille par domaine d'étude en 2016/2017	28
Tableau 16: Evolution des effectifs d'étudiants par niveau d'étude	29
Tableau 17: Evolution du nombre d'étudiants boursiers par région administrative et selon les années.....	32
Tableau 18: Evolution du nombre d'étudiants boursiers par statut et par genre	33
Tableau 19: Taux de couverture de la population de 20-24 ans par enseignant	34
Tableau 20: Répartition des enseignants du public par genre selon le diplôme académique en 2016/2017	35
Tableau 21: Répartition des enseignants du privé par genre selon le diplôme académique en 2016/2017(Nouveau)	35
Tableau 22: Répartition des enseignants des IES publics par grade académique et par genre en 2016/2017	36
Tableau 23: Répartition des enseignants des IES privés par grade académique et par genre en 2016/2017	37
Tableau 24: Répartition des enseignants du public par spécialité et genre en 2016/2017.....	37
Tableau 25: Répartition des enseignants du privé par spécialité et genre en 2016/2017	38
Tableau 26: Répartition des enseignants du public par statut de contrat et genre en 2016/2017.....	39
Tableau 27: Répartition des enseignants du privé par statut de contrat et genre en 2016/2017.....	40
Tableau 28: locaux destinés à l'enseignement et à la recherche dans le public et le privé par région administrative.....	41
Tableau 29: Locaux destinés à l'enseignement et à la recherche dans le public et le privé par région naturelle	42
Tableau 30: Etat des locaux dans les IES publiques et privées	43

Tableau 31: Nombre d'Institutions de Recherche Scientifique par Capitale/Région Administrative en 2016/2017	44
Tableau 32: Répartition des programmes/projets de recherche par Capitale/Région Naturelle de 2016/2017	46
Tableau 33: Répartition des locaux des IRS selon le type et la région en 2016/2017	46
Tableau 34: Répartition du nombre de locaux disposant de l'eau par région en 2016/2017.....	47
Tableau 35: Répartition des locaux des IRS selon la disponibilité de l'électricité en 2016/2017.....	47
Tableau 36: Répartition des centres de documentation en 2016/2017.....	49
Tableau 37: Les locaux des centres de documentation et d'information en 2016/2017	50
Tableau 38: Présence de l'eau dans les locaux en 2016/2017.....	51
Tableau 39: Etat des locaux dans les Centres de Documentation et l'Informations .	51
Tableau 40: Personnel administratif et de service des centres de documentation et d'informations par sexe et statut.....	52
Tableau 41: Personnel administratif et de service des centres de documentation et d'informations	53

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Niveau d'exécution du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.....	14
Graphique 2: Evolution du nombre d'institutions privées de 2005/2006 à 2016/2017	16
Graphique 3: Répartition des IES par région naturelle de 2011 à 2017	17
Graphique 4: Evolution des effectifs d'étudiants de 2008/2009 à 2016/2017	22
Graphique 5: Evolution de la part des filles dans les effectifs de 2004/2005 à 2013/2014 selon le statut	23
Graphique 6: Evolution de la part des filles dans les effectifs de 2004/2005 à 2013/2014 selon le statut	23
Graphique 7: Part de chaque région dans l'effectif des étudiants en 2017.....	25
Graphique 8: Proportion de l'effectif des étudiants du public en 2016/2017	25
Graphique 9: Répartition des étudiants par niveau en 2016-2017.....	30
Graphique 10: Répartition des effectifs étudiants du public par niveau en 2016- 2017	30
Graphique 11: Répartition des effectifs étudiants du privé par niveau en 2016- 2017	31

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Répartition des IES par région administrative.....	18
Figure 2: Répartition des IRS par région administrative	45
Figure 3: Répartition des CDI par région administrative en 2016/2017	49

ABREVIATIONS ET SIGLES

1. MESRS : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
2. SPS : Service Planification et Statistique
3. IES : Institution d'Enseignement Supérieur
4. IRS : Institution d'Enseignement Supérieur
5. CDI : Centre de Documentation et d'Information
6. PARFSE : Projet d'Appui au Renforcement des Fonctions Statistiques de l'Etat
7. DPSDESRS : Document de Politique et de Stratégie de Développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
8. PNDES : Plan National de Développement Economique et Social
9. ODD : Objectif de Développement Durable
10. SRP : Stratégie de Réduction de la Pauvreté
11. INS : Institut National de la Statistique
12. MPCl : Ministère du Plan et de la Coopération Internationale
13. GNF : Franc Guinéen
14. CITE : Classification Internationale Type Education
15. MASPFE : Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance
16. MENA : Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation
17. METFP-ET : Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail
18. PIB : Produit Intérieur Brut
19. LIF : Loi Initiale des Finances
20. LRF : Loi Rectificative des Finances
21. RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitation
22. LMD : Licence, Master et Doctorat
23. N/R : Non Renseigné
24. TD : Travaux Dirigés
25. TP : Travaux Pratiques

RESUME

Le recensement universitaire et scientifique 2016-2017 est une opération annuelle exécutée par le Service Planification et Statistique (SPS) du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Comme les années précédentes, il couvre toutes les institutions d'enseignement supérieur (IES) publiques et privées, les institutions de recherche scientifique (IRS) et les centres de documentation et d'information (CDI). De cette opération, il ressort que :

- le nombre d'IES est de 58 en 2016-2017 contre 57 en 2015-2016 ;
- l'effectif des étudiants est de 103 523 en 2016-2017 contre 101 439 en 2015-2016, soit un accroissement de 2,05%. Cet accroissement provient essentiellement du secteur public (14,1%) ;
- les filières à forte concentration d'étudiants sont les sciences économiques (26% d'étudiants), les sciences humaines et lettres (21,4%) et les sciences techniques (18%) ;
- 21 institutions de recherche scientifique sont enregistrées au niveau national et 8 centres de documentation dont près de la moitié située à Conakry.

INTRODUCTION

Conformément aux textes en vigueur en République de Guinée, le système éducatif est structuré comme suit :

- l'éducation de base comprenant le préscolaire, l'enseignement élémentaire et l'alphabétisation ;
- l'enseignement secondaire général comprenant deux cycles : l'enseignement secondaire du premier degré ou collège et l'enseignement secondaire du second degré ou lycée ;
- L'enseignement technique et la formation professionnelle ;
- L'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

Ces ordres d'enseignement sont gérés par quatre ministères :

- Le Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance (MASPFE) ;
- Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) ;
- le Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle, de l'Emploi et du Travail (METFPET) ; et
- le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a pour mission la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique.

Pour l'accomplissement de sa mission, le MESRS dispose entre autres d'Institutions d'Enseignement Supérieur (IES), d'Institutions de Recherche Scientifique (IRS), de Centres de Documentation et d'Information (CDI), de services d'appui dont le Service Planification et Statistique (SPS) et des services rattachés.

Le SPS est chargé de l'application de la politique du MESRS en matière de statistique et de planification.

Les IES ont vocation de former les cadres supérieurs de haut niveau compétitifs au plan national, régional et international. Cette formation tient compte des besoins de développement socio-économique et culturel de la Nation.

Les IRS sont chargées de développer la recherche scientifique et promouvoir l'innovation technologique. Ils viennent en appui aux IES dans la formation des étudiants et le perfectionnement des chercheurs et enseignants-chercheurs.

Les IES et IRS sont appuyées dans l'exécution de leurs tâches par les CDI.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE GENERAL

I.1. Contexte géographique et sociodémographique

La République de Guinée est un pays côtier situé au Sud-ouest de l'Afrique de l'Ouest. Elle couvre une superficie de 245 857 km². Elle dispose d'une ouverture de 300 km de littoral sur l'atlantique-ouest et un relief varié allant des plaines du littoral à basse altitude aux zones montagneuses de l'intérieur du pays, atteignant dans certains endroits une altitude de plus de 1500 m.

Selon les résultats du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-2014/INS), la population guinéenne est de 10,6 millions d'habitants en 2014. Les femmes restent majoritaires avec 52% de la population.

I.2. Contexte politique

Avec la nomination du Président de la République en qualité de Président en exercice de l'Union Africaine en 2017, l'offensive diplomatique de notre pays s'est accrue consolidant les relations de coopération internationale qui ont permis la négociation d'importants accords pour le développement du pays. Cependant, des manifestations politiques à caractère violent ont entraîné des pertes en vies humaines et d'importants dégâts matériels.

I.3. Contexte économique

I.3.1 Cadre macroéconomique du pays

Le potentiel économique de la Guinée est considérable. Le pays est non seulement producteur d'or et de diamant, il est aussi producteur de bauxite dont la réserve en bauxite équivaut à la moitié de la réserve mondiale avec en outre un important réseau hydrique favorable à toutes sortes d'activités agricoles. D'après le rapport des comptes nationaux de l'Institut National de la Statistique, l'économie s'est contractée en 2014 et 2015 due à la survenue de la maladie à virus Ebola avant de reprendre légèrement en 2015 (3,8%) ; puis, elle a connu un redressement important qui s'est traduit par une croissance de 10,5% portée essentiellement par la production de la bauxite et de l'or.

Après la déclaration de la fin de l'épidémie par l'Organisation Mondiale de la Santé en 2015, le Gouvernement guinéen a procédé à l'élaboration du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 qui constitue la deuxième génération après le plan quinquennal 2011-2015. L'un des enjeux spécifiques de ce plan est l'amélioration de l'accès aux services publics de base (santé, éducation, eau et électricité) de qualité.

Tableau 1: Evolution macroéconomique de 2013 à 2016 (en milliard de GNF)

<i>Indicateurs</i>	<i>Année</i>	2013	2014	2015	2016
<i>PIB cour (en milliard de GNF)</i>	Montant	57865	61573	65829	77899
<i>PIB réel (en milliard de GNF)</i>	Montant	45625	47317	49122	54257
<i>Taux de croissance du PIB réel</i>	Taux	3,9	3,7	3,8	10,5
<i>Recettes intérieures (fiscales et non fiscales)</i>	Montant	7973	8617	8929	11056
<i>Recettes intérieures en % du PIB courant</i>	% PIB	13,8	14,0	13,6	14,2
<i>Dépenses courantes de l'Etat</i>	Montant	6842	7344	7777	8318
<i>Dépenses courantes en % du PIB courant</i>	% PIB	11,8	11,9	11,8	10,7
<i>Dépense en capital des APU</i>	Montant	3909	6125	6631	
<i>Dépense en capital des APU en %</i>	% PIB	6,8	9,9	10,1	0,0

Source : Département de la Comptabilité Nationale de l'INS.

I.3.2 : Dépenses courantes de l'Etat et du Secteur de l'Education de 2013 à 2015

Les recettes intérieures (fiscales et non fiscales) de l'Etat, ont été de l'ordre de 8 928,6 milliards de GNF en 2015 contre 8 617,5 milliards de GNF en 2016 en maintenant un rapport constant avec le Produit Intérieur Brut au prix constant sur les deux années (18,21%) après une légère hausse par rapport à 2013. Parallèlement, la part des dépenses courantes de l'Etat dans le PIB a été rehaussée passant de 11,4% à 12,9% entre 2014 et 2015.

Au cours de la période 2013-2015, la part des dépenses de l'éducation dans les dépenses de l'Etat s'est sensiblement améliorée en passant de 7,0% à près de 9%. Seulement 6,2% des recettes intérieures sont consacrées en moyenne annuelle aux dépenses courantes de l'ensemble du système éducatif au cours de la période considérée. Par ailleurs, la part des dépenses courantes de l'éducation rapportées aux dépenses courantes de l'Etat a évolué en moyenne autour de 7% sur les trois ans.

Tableau 2: Evolution des dépenses courantes de l'Etat et du Secteur de l'Education de 2013-2015

<i>Dépenses en (milliard de GNF)</i>	<i>Années</i>	2013	2014	2015
<i>Dépenses courantes de l'Etat</i>	Montant	6970,7	7038,8	8516
	% PIB	12,0	11,4	12,9
<i>Dépenses courantes de l'Education</i>	Montant	426,2	479,96	673,64
	% PIB	0,7	0,8	1,0
<i>Recettes intérieures de l'Etat</i>	Montant	7 973	8617,5	8928,6
	% PIB	17,5	18,2	18,2
<i>Dépenses de l'éducation</i>	Montant	487	538,9	728,16
<i>Part des dépenses de l'Education dans les dépenses courantes de l'Etat (%)</i>		7,0	7,7	8,6
<i>Part des dépenses courantes de l'Education dans les dépenses courantes de l'Etat (%)</i>		6,11	6,82	7,91
<i>Part des dépenses courantes de l'Education dans les recettes intérieures de l'Etat (%)</i>		6,1	6,3	8,2

Sources : Lois de finances de la République de Guinée 2013-2015

Au plan budgétaire, la répartition du budget global est sur un schéma qui montre que pour 100 GNF dépensés par l'Etat, en moyenne 12 GNF sont consacrés aux secteurs de l'éducation durant les quatre années (2013-2016).

Au niveau sectoriel, le Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire englobe au minimum 56,1% de l'enveloppe sectorielle de l'Education, alors que la part moyenne du supérieur est autour de 37%. Cette part diminue d'une année à une autre jusqu'en 2015 pour légèrement rebondir en 2016 (37,2%) (LIF 2013 – 2016).

Tableau 3: Répartition du Budget alloué à l'éducation entre les différents ordres d'enseignement

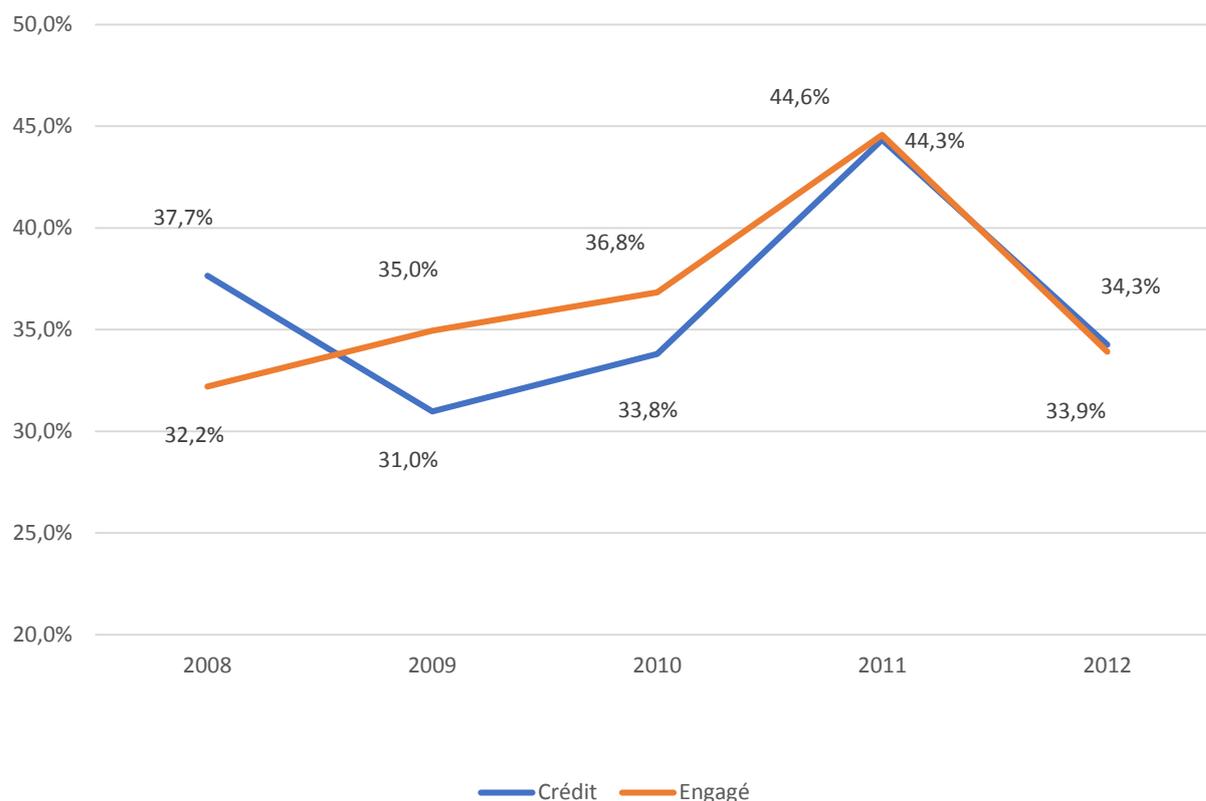
Part du budget de l'éducation dans le budget global de l'Etat				
Sous-secteur	2013	2014	2015	2016
<i>Supérieur</i>	4,1	4,91	3,5	5,4
<i>Enseignement pré-universitaire et de l'alphabétisation</i>	6,1	7,4	6,1	8,3
<i>Technique et professionnel</i>	0,4	0,9	0,5	0,8
<i>Education nationale</i>	10,6	13,2	10,1	14,5
Répartition du budget de l'éducation nationale entre les niveaux				
<i>Supérieur</i>	38,7	37,2	34,7	37,2
<i>Enseignement pré-universitaire et de l'alphabétisation</i>	57,5	56,1	60,4	57,2
<i>Technique et professionnel</i>	3,8	6,8	5,0	5,5
<i>Education nationale</i>	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : Annuaire statistique de l'INS de 2016

Les parts de l'enseignement supérieur et du primaire sont les plus élevées comparées à celles de l'enseignement technique.

La part du supérieur a évolué entre 38,7% en 2013 et 37,2% en 2015 alors que celles du primaire et du secondaire sont entre 56,1% et 60,4%. Pour l'enseignement technique et professionnel, et l'alphabétisation, leurs parts dans le budget ont évolué en dents de scie dans l'intervalle 3,8% et 6,8%. Il faut noter que ce sous-secteur reste le moins doté en budget.

Graphique 1: Niveau d'exécution du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



Le niveau d'exécution du budget permet de mesurer l'efficacité et l'efficience des interventions du Ministère par rapport aux autres départements de l'Éducation. Entre 2008-2012, la part des engagements du MESRS est en général supérieure à sa part dans les allocations. En effet, de 2009 à 2011, sa part dans les engagements du système éducatif a varié de 35,7% à 44,6% contre une part variant de 31% à 44,6% dans les crédits alloués. Toutefois, depuis 2011, l'instauration de l'unicité de caisse à cause des réformes budgétaires engagées par le Gouvernement, la part du MESRS dans les engagements du système éducatif a commencé à s'amenuiser. La part des engagements est de 44,3% contre 44,9% pour les crédits alloués en 2011 et 33,9% dans les engagements contre 34,3% dans les crédits.

I.4 Contexte social

Environ 55% de la population guinéenne vivait dans la pauvreté en 2012. Ce taux aurait augmenté entre 2012 à nos jours dû au passage de la fièvre hémorragique à virus Ebola et au ralentissement de l'activité économique qui s'en est suivie comme mentionné dans les précédents paragraphes.

Par ailleurs, une étude réalisée en septembre 2015¹ auprès de 2 500 ménages répartis dans tout le pays, a confirmé que l'épidémie avait eu de graves conséquences sur leur

¹ Cette information est tirée du site du groupe de la Banque Mondiale

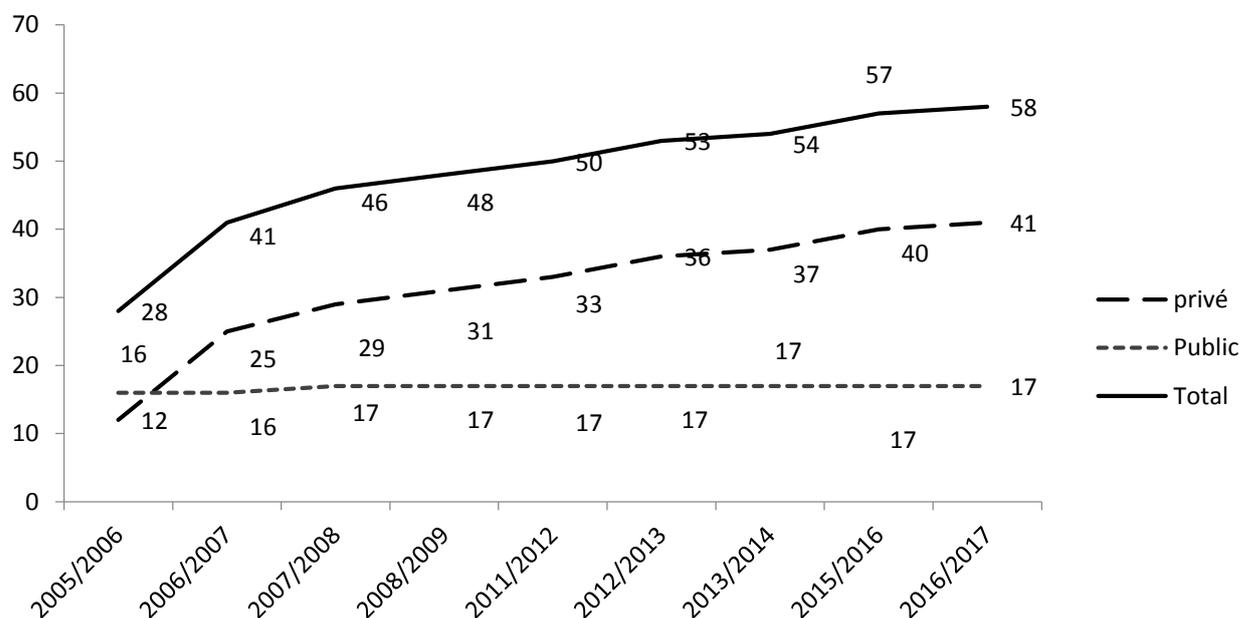
situation. Le niveau de bien-être mesuré en fonction de la possession d'actifs a reculé, ce qui va de pair avec une baisse marquée du revenu (plus de 30 %) dans les ménages ruraux et chez les femmes vivant dans les régions gravement touchées par le virus. L'enquête a également mis en évidence une baisse de la consommation alimentaire chez ces ménages. Parallèlement, le taux de chômage en milieu urbain a doublé, passant de 8 % en 2012 à 16 % en 2015 ; près de 10 % des ménages ont retiré leurs enfants de l'école, par crainte, majoritairement, du virus Ebola. Contre toute attente, la production agricole a bien résisté à la crise et les prix des aliments sont restés stables.

CHAPITRE 2 : INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

II.1 Evolution du nombre d'institutions

L'analyse des résultats présentés sur le graphique ci-dessous montre que le nombre d'institutions d'enseignement supérieur a connu sur toute la période un accroissement lent avec un rythme constant. D'une année à l'autre, on constate une hausse sensible du nombre d'IES qui passe de 41 en 2006/2007 à 58 institutions en 2016/2017. Cet épisode d'accroissement du nombre d'institutions est soutenu par le secteur privé qui s'est fortement impliqué dans les enseignements supérieurs au cours de la période.

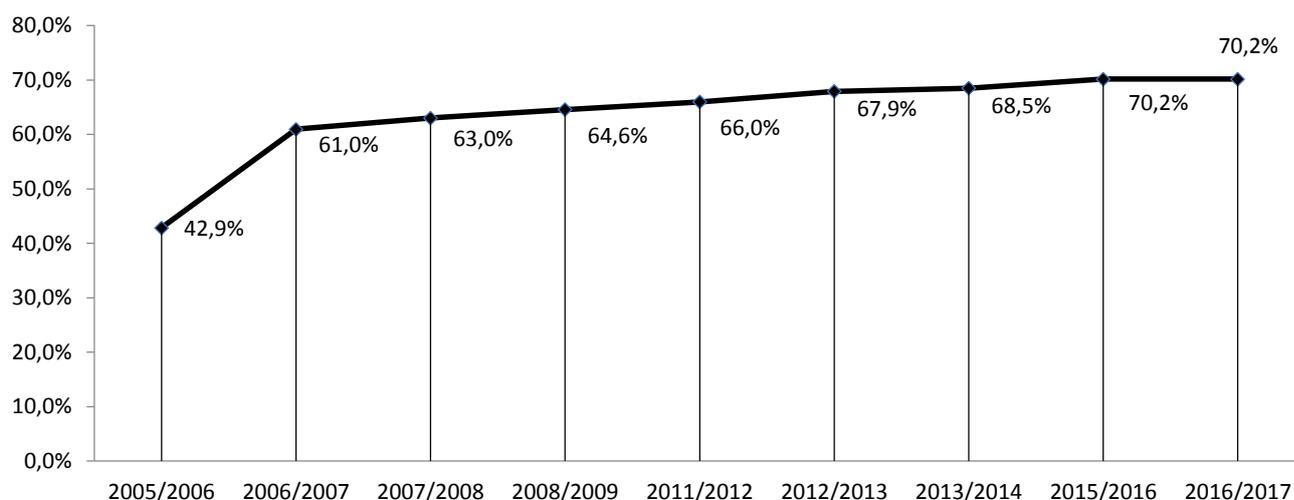
Graphique 2: Evolution du nombre d'institutions privées de 2005/2006 à 2016/2017



Source : Enquête du Service de Planification et de Statistique

L'analyse de l'évolution de la part du secteur privé dans les IES est faite à partir du graphique ci-dessous. Ainsi, la proportion des institutions privées a gardé au cours de la période une tendance linéaire avec un faible accroissement de 2006/2007 à 2016/2017. Il faut rappeler que dans l'histoire de la création des institutions d'enseignement supérieur privées, l'année académique 2006/2007 a été la période d'explosion avec une augmentation de 56,3% par rapport à l'année 2005/2006. Cette création massive des institutions privées s'explique par la libéralisation du marché de l'enseignement supérieur sous la pression démographique des étudiants accompagnée par une demande sociale forte.

Graphique 3: Répartition des IES de 2005 à 2017



Source : Enquête du Service Planification et Statistique

II.2 Répartition des IES par région naturelle de 2011 à 2017

L'analyse du tableau ci-dessous montre que la Basse Guinée regorge le plus grand nombre d'institutions d'enseignement supérieur par rapport aux autres régions naturelles. En effet, cette région compte à elle seule 47 institutions sur les 58 existantes. Par contre, la Moyenne Guinée est la zone qui compte le moins d'institutions. Par exemple en 2016/2017, cette région n'avait que trois institutions. La Haute Guinée et la Guinée Forestière comptent chacune 4 institutions. La concentration des institutions d'enseignement supérieur en Basse Guinée est due à sa position géographique favorable. En effet, Conakry, la capitale du pays qui est aussi le centre des affaires, se trouve dans cette zone. C'est ainsi, comme toute capitale en général, celles des pays en voie de développement en particulier, l'effectif des étudiants y est relativement plus élevé à cause du peuplement rapide des centres urbains.

Tableau 3: Répartition des IES par région naturelle de 2011 à 2017

Année	2011-2012			2012-2013			2013-2014			2015- 2016			2016-2017		
	privé	pub	Total	privé	pub	Total	privé	pub	Total	privé	pub	Total	privé	pub	Total
Basse Guinée	34	11	45	36	11	47	38	11	49	36	11	47	36	11	47
Moyenne Guinée	0	3	3	0	3	3	0	3	3	1	3	4	1	3	4
Haute Guinée	1	2	2	2	2	4	2	2	4	2	2	4	2	2	4
Guinée Forestière	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	2	1	3
Total	36	17	53	39	17	56	41	17	58	40	17	57	41	17	58

Source : Enquête du Service de Planification et de Statistique

II.3 Répartition des IES par région administrative en 2016-2017

Le tableau ci-dessous présente les proportions des IES par région administrative. Comme mentionnée ci-haut, près de deux institutions sur trois sont installées à Conakry. Parmi elles, plus de la moitié des effectifs des étudiants relève du secteur privé.

La région de Kindia occupe la deuxième place (12,1%) dont 7,02% sont des IES privées. Par contre, la région de Faranah ne compte qu'une seule IES publique.

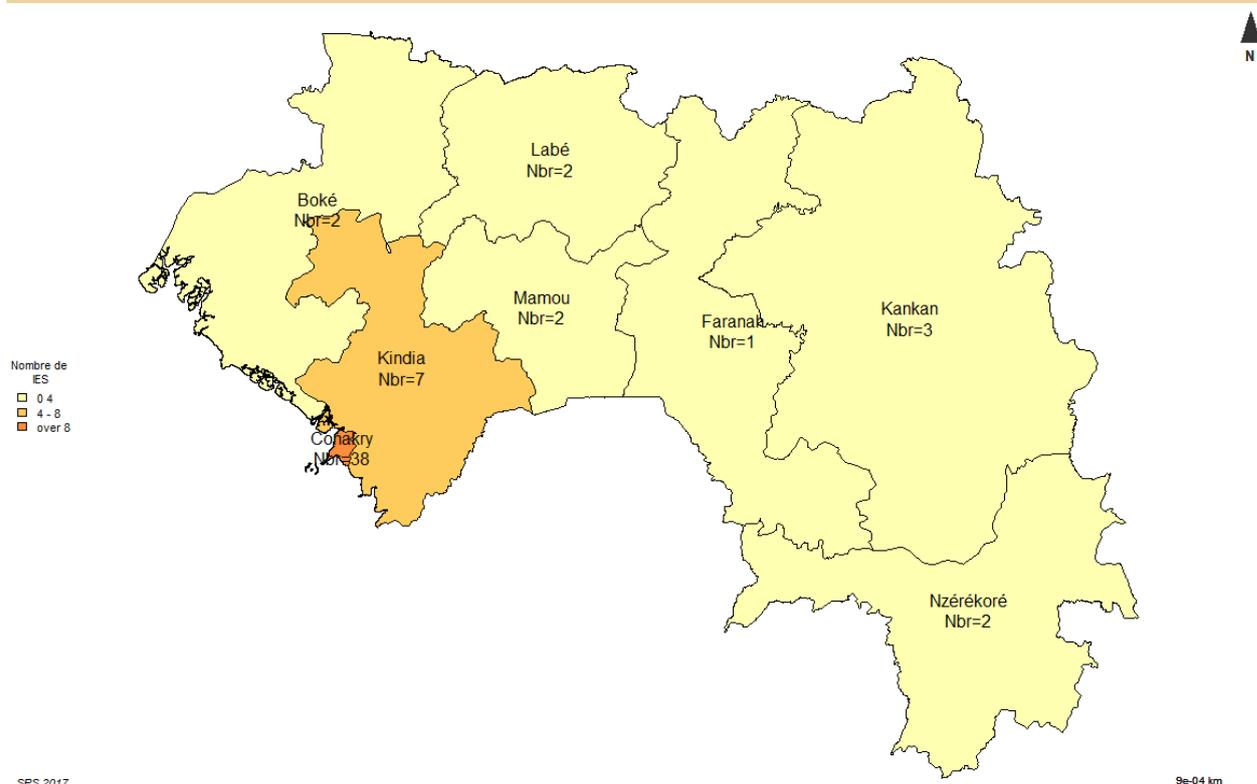
Tableau 4: Taux d'IES par région administrative en 2016/2017

Région	Privé	Public	Total	%Région	%Privé
Boké	1	1	2	3,45%	1,72%
Conakry	31	7	38	65,52%	53,45%
Faranah	2	1	3	3,45%	1,72%
Kankan	2	1	3	5,17%	3,45%
Kindia	4	3	7	12,07%	6,90%
Labé	1	1	2	3,45%	1,72%
Mamou		2	2	3,45%	0,00%
N'Zérékoré	1	1	2	3,45%	1,72%
Total général	41	17	58	100,00%	70,69%

Source : Enquête du Service de Planification et de Statistique

Figure 1: Répartition des IES par région administrative

Carte des IES en 2016/2017



II.4 Analyse de l'effectif potentiel moyen d'étudiants par institution

Notons que l'effectif potentiel moyen par institution est calculé en rapportant la population âgée de 20-24 ans (les bénéficiaires potentiels de l'enseignement supérieur) au nombre

d'institutions d'enseignement supérieur. Il constitue plutôt un outil de prévision et de planification en ce sens que le planificateur est toujours curieux de ce qui va se passer dans le futur. Cet indicateur est facile à interpréter si l'objectif visé au départ est d'atteindre la valeur maximale possible du taux brut de scolarisation. Dans ce cas de figure, de tels résultats permettront de prendre des dispositions adéquates afin de réguler le secteur de l'enseignement supérieur en trouvant de l'équilibre entre l'offre et la demande.

Les résultats de l'analyse sont présentés dans les deux tableaux qui suivent. Ainsi, l'effectif moyen par IES au niveau national s'élève à 14438 personnes (âgées de 20-24 ans). Parmi elles, 8123 des bénéficiaires potentiels sont des filles et 6568 sont des garçons.

A partir d'une analyse au niveau régional, il s'avère que la région de Faranah a le plus grand nombre potentiel d'étudiants par institution (74312) en 2017. Elle est suivie de Nzérékoré avec un effectif potentiel moyen de 65543 par IES. La forte présence d'institutions d'enseignement dans la capitale fait qu'on ait le plus bas effectif potentiel d'étudiants dans cette région (3448) malgré la densité élevée dans cette région. En tenant compte du genre dans l'analyse, les filles sont potentiellement plus nombreuses dans les institutions d'enseignement supérieur quel que soit la région considérée. Cette situation s'explique par la prédominance du genre féminin dans la population. En effet, d'après les résultats du RGPH3 en 2014, les femmes représentent 52% de la population ; par ricochet, l'effectif potentiel moyen de filles par IES est relativement plus élevé en comparaison aux garçons.

Tableau 5: Population de 20-24 ans par institution et par région administrative selon le genre

REGION ADM	Population de 20-24 ans en 2017			Nombre IES	Ratio Pop20-24/ Nombre IES		
	TOTAL	Fille	Garçon		TOTAL	Fille	Garçon
BOKE	85154	46751	38404	2	42577	23375,5	19202
CONAKRY	131028	69896	61131	38	3448	1839	1609
FARANAH	74312	41339	32974	2	37156	20670	16487
KANKAN	156179	84210	71969	3	52060	28070	23990
KINDIA	122883	68208	54675	7	17555	9744	7811
LABE	78844	46247	32597	2	39422	23124	16299
MAMOU	57942	33789	24152	2	28971	16895	12076
NZEREKORE	131086	72598	58488	2	65543	36299	29244
ENSEMBLE	837428	463039	374391	58	14438	7983	6455

Source : INS/MPCI

Une analyse plus agrégée au niveau des régions naturelles montre que la Haute Guinée a potentiellement le plus grand effectif d'étudiants. En effet, dans cette région le nombre potentiel moyen d'étudiant par institution d'enseignement est de 126372 contre 63580 en Basse Guinée.

Tableau 6: Population de 20-24 ans par institution et par région naturelle en 2017 selon le genre

REGION NATURELLE	Population de 20-24 ans en 2017			Nombre IES	Ratio Pop20-24/Nombre IES		
	TOTAL	Fille	Garçon		TOTAL	Fille	Garçon
<i>BASSE GUINEE</i>	339065	184855	154211	47	63580	34959	28622
<i>MOYENNE GUINEE</i>	136785	80036	56749	4	68393	40018	28374
<i>HAUTE GUINEE</i>	230492	125549	104943	4	126372	69409	56963
<i>GUINEE FORESTRIERE</i>	131086	72598	58488	3	65543	36299	29244
ENSEMBLE	837428	463039	374391	58	323888	180685	143203

Source : INS/MPCI

CHAPITRE 3 : EFFECTIFS DES ETUDIANTS

III.1 Evolution des effectifs de 2008/2009 à 2016/2017

Le tableau ci-dessous montre les évolutions des effectifs des institutions d'enseignement supérieur publiques et privées. En 2016/2017, 60,6% des étudiants étaient dans les institutions publiques (et 39,4% au privé), tandis qu'en 2015/2016 l'effectif dans le public représentait un peu plus de la moitié des effectifs (54,2 %) contre 41,7% dans le privé. Cela correspond à un accroissement de 6,4 points de pourcentage entre 2014 et 2017. En regardant l'historique, il s'avère que le secteur public avait enregistré des taux plus élevés par le passé : 78,9% des étudiants évoluaient dans les institutions publiques en 2008/2009, 77% en 2009/2010, etc. Une tendance à la baisse de la part du public (au profit des IES privées) dans l'effectif total des étudiants se dresse jusqu'en 2015/2016 avant de repartir à la hausse en 2016/2017.

Cette situation s'explique en ces termes. Les orientations des étudiants dans les IES privées devenaient de plus en plus nombreuses dues au soutien de l'Etat à travers l'octroi des bourses. Corrélativement, l'enveloppe budgétaire allouée au secteur devenait de plus en plus lourde. Cela a sans nul doute conduit à la rationalisation du nombre d'étudiants orientés dans les IES.

Tableau 7: Evolution des effectifs des étudiants de 2009 à 2017

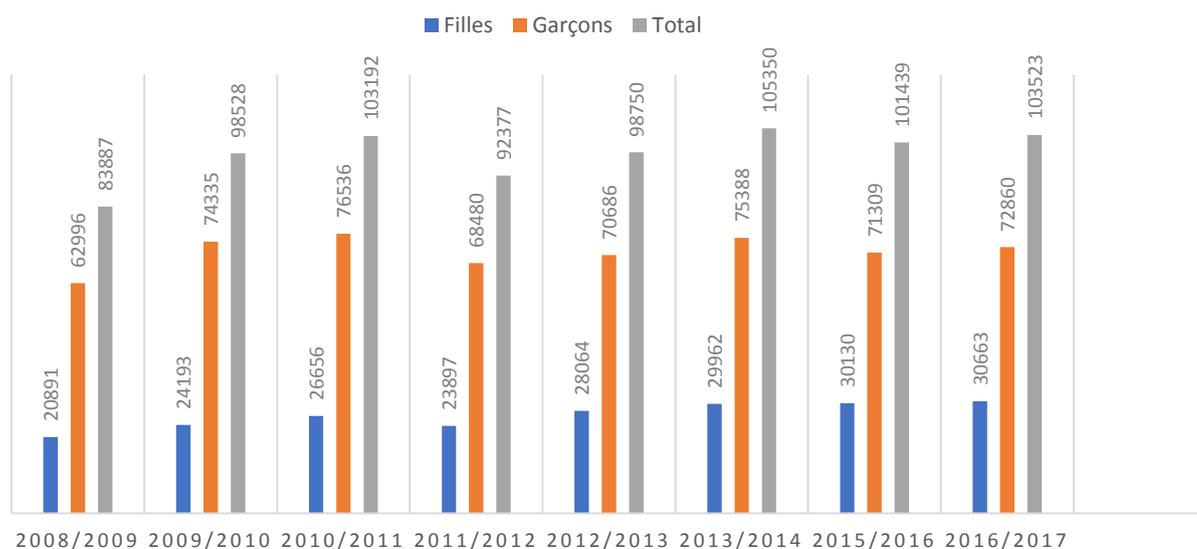
Années	Filles	Garçons	Total	Taux annuel d'accroissement	%Filles	Public	% Public	Privé	% Privé
2008/2009	20891	62996	83887		24,90%	66145	78,90%	17742	21,20%
2009/2010	24193	74335	98528	17,50%	24,60%	76000	77,10%	22528	22,90%
2010/2011	26656	76536	103192	4,70%	25,80%	77049	74,70%	26143	25,30%
2011/2012	23897	68480	92377	-11,70%	25,90%	69190	74,90%	23187	33,50%
2012/2013	28064	70686	98750	6,90%	28,40%	63312	64,10%	35438	35,90%
2013/2014	29962	75388	105350	6,70%	28,40%	61437	58,30%	43913	41,70%
2015/2016	30130	71309	101439	-3,70%	29,70%	54956	54,18%	46483	45,82%
2016/2017	30 663	72 860	103 523	2,05%	29,62%	62715	60,60%	40808	39,42%

Source : Enquête du Service de Planification et de Statistique

Le graphique ci-dessous permet de constater que l'effectif des étudiants a diminué entre 2014 et 2017 en passant d'un effectif 101439 en 2015/2016 à 103523 en 2016/2017, soit une hausse de 2,05%.

Cette augmentation de l'effectif des étudiants est essentiellement imputable à la hausse de l'effectif des garçons qui est passé de 71309 en 2015/2016 à 72839 en 2016/2017. Par contre, au cours de la même période, le nombre de filles a connu une augmentation sensible (30130 en 2015/2016 à 30658 en 2016/2017). En outre, pour la période allant de 2008/2009 à 2016/2017, l'effectif des filles a subi une augmentation à l'exception de l'année académique 2011/2012 où une diminution de l'effectif a été constatée (23897 en 2011/2012 contre 26193 en 2009/2010).

Graphique 4: Evolution des effectifs d'étudiants de 2008/2009 à 2016/2017



Source : Enquête du Service Planification et Statistique

III.2 Evolution du taux d'accroissement des effectifs de 2008/2009 à 2016/2017

Contrairement à l'année universitaire 2015/2016, l'effectif des étudiant sa augmenté en 2016/2017 (2,05%). Notons qu'en 2015/2016, le taux d'accroissement était négatif (-3,7%). Cette hausse provient des IES publiques dont le taux d'accroissement a été de 14,12%. Cette hausse de l'effectif des étudiants dans les IES publique sa contrebalancé la baisse constatée dans les effectifs au sein des IES privées (-12,21%).

Par ailleurs, l'analyse selon le genre montre qu'en 2015/2016, l'effectif des garçons a baissé de 5,4% tandis que chez les filles, on enregistre 0,5% point d'accroissement de l'effectif. En 2016/2017 par contre, on assiste à une augmentation sensible des effectifs garçons et filles par rapport à la période 2015/2016.

Tableau 8: Evolution du taux d'accroissement des effectifs (en %)

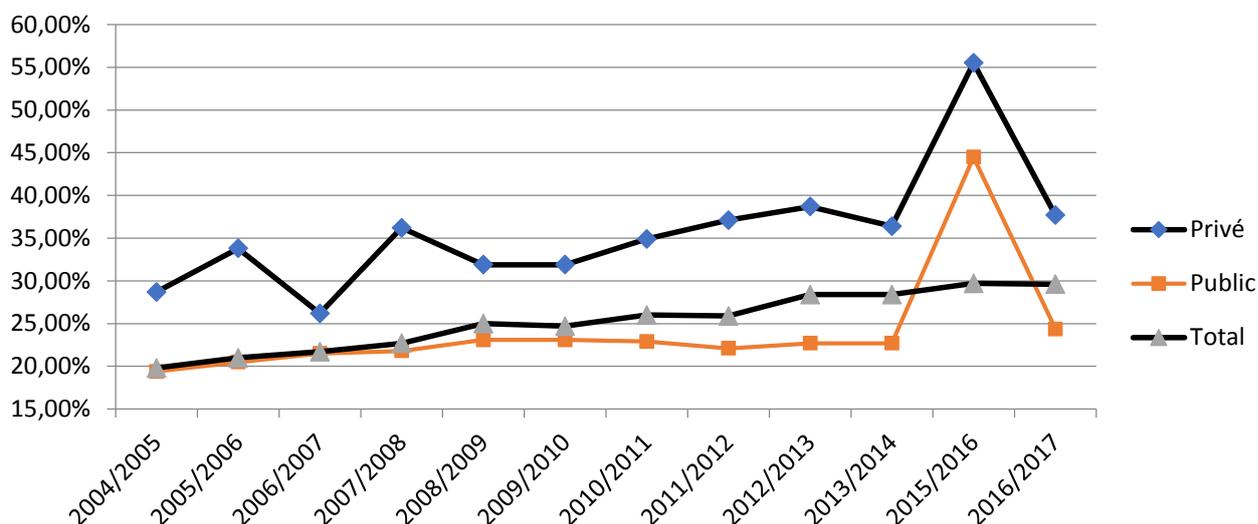
Années	Total	Public	Privé	Filles	Garçons	Total
2008/2009				20891	62996	83887
2009/2010	17,50%	14,90%	26,98%	24193	74335	98528
2010/2011	4,70%	1,38%	16,05%	26656	76536	103192
2011/2012	-11,70%	-10,20%	-11,31%	23897	68480	92377
2012/2013	6,90%	-8,50%	52,84%	28064	70686	98750
2013/2014	6,70%	-2,96%	23,92%	29962	75388	105350
2015/2016	-3,70%	-10,55%	5,85%	30130	71309	101439
2016/2017	2,05%	14,12%	-12,21%	30 663	72 860	103 523

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

III.3 Evolution de la part des filles dans les effectifs selon le statut

Le graphique ci-dessous montre que la proportion des filles est plus élevée dans les IES privées que dans les IES publiques. Au fil des années universitaires, l'écart entre les deux types ne cesse de se creuser. En effet, en 2006/2007, cet écart ne dépassait pas 3 points de pourcentage alors qu'en 2016/2017, il a atteint 14 points de pourcentage.

Graphique 5: Evolution de la part des filles dans les effectifs de 2004/2005 à 2013/2014 selon le statut

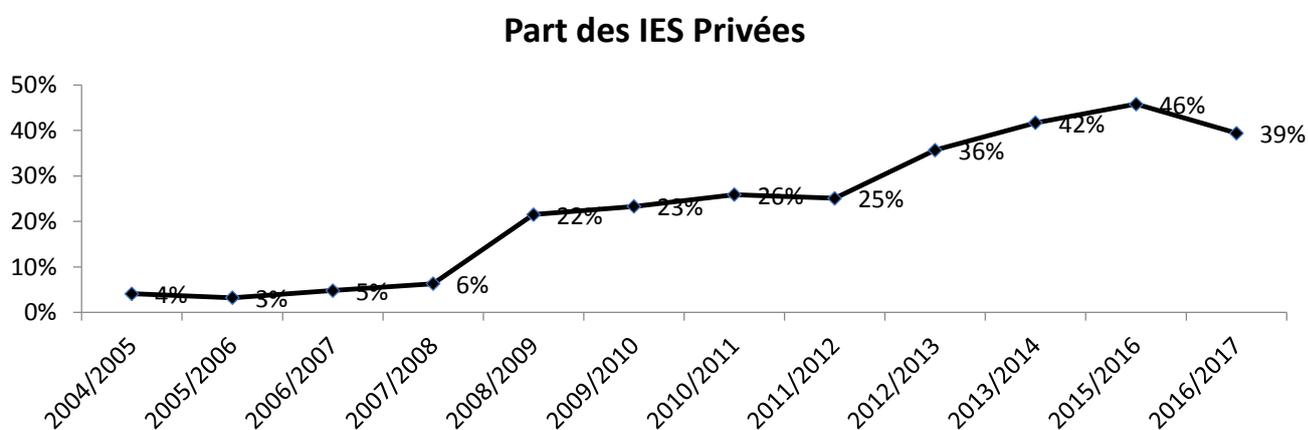


Source : Enquête du Service Planification et Statistique

III.4 Evolution de la part du privé dans les effectifs

La part des IES privées a évolué à la hausse au cours de la période comme le montre le graphique ci-dessous. L'évolution de la part du secteur privé dans l'effectif des étudiants peut être décomposée en trois épisodes. Une première phase qui termine en 2007/2008 est la période pendant laquelle les institutions privées étaient moins présentes sur le marché avec une part qui atteint à peine 5%. Puis, la deuxième phase qui commence avec un saut pour s'établir autour de 23% en moyenne va jusqu'en 2011/2012. Enfin, la troisième phase qui évolue à un rythme assez soutenu pour atteindre 46% en 2015/2016 avant de fléchir en 2016/2017 pour éventuellement entamer une nouvelle phase.

Graphique 6: Evolution de la part des filles dans les IES privés de 2004/2005 à 2013/2014



Source : Enquête du Service de Planification et de Statistique

III.5 Répartition des effectifs par région naturelle et genre

La situation actuelle en termes d'effectifs des étudiants est présentée dans le tableau ci-dessous. Les résultats de l'analyse montrent une disparité forte entre la Basse Guinée (la région qui abrite la capitale) et les trois autres régions naturelles. Pour illustration, en 2016/2017 près de 82% des étudiants au niveau national étaient inscrits pour le cycle supérieur dans les IES de la Basse Guinée contre à peine 3% dans la région de la Moyenne Guinée.

Tableau 9: Répartition des étudiants par région naturelle 2013/2014 et 2016/2017

Régions Naturelles	2013- 2014				2016- 2017			
	Filles	Garçons	Total	Part/région	Filles	Garçons	Total	Part/région
Basse Guinée	27108	62465	89573	85,00%	26 861	57 797	84 658	81,78%
Moyenne Guinée	969	4857	5826	5,50%	565	2 089	2 654	2,56%
Haute Guinée	1472	6698	8170	7,80%	2 271	8 721	10 992	10,62%
Guinée Forestière	413	1368	1781	1,70%	966	4 253	5 219	5,04%
TOTAL	29 962	75 388	105350	100,00%	30 663	72 860	103 523	100,00%

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

III.4 Répartition des étudiants par région naturelle, statut et genre en 2016/2017

L'analyse du tableau (ci-dessous) montre que les plus grands effectifs des étudiants garçons et filles se trouve(nt) en Basse Guinée avec respectivement 57797 garçons et 26861 filles. La région de la Moyenne Guinée a relativement moins d'étudiants (2089 garçons et 565 filles). Cela s'explique de façon triviale en ce sens que les IES sont plus concentrées en basse Guinée. Les institutions privées ont moins de garçons (25429) que les publiques (47431). Par contre l'effectif des filles aux IES privées dépasse légèrement celui des filles aux IES publiques avec 15379 (pour les privées) contre 15284 (pour les publiques). Le maintien des filles auprès des parents et La facilitation de choix de carrière constitue le (principal) facteur explicatif de cette différence entre les deux types d'institutions. Cependant, cette disparité dans la répartition des étudiants entre les IES publiques et privées ne s'observe qu'en Basse Guinée. A part celle-ci, les filles sont relativement plus nombreuses dans les institutions (publiques) privées si les régions naturelles de la Moyenne Guinée, la Haute Guinée et la Guinée Forestière.

Tableau 10: Effectifs par statut et genre en 2016/2017

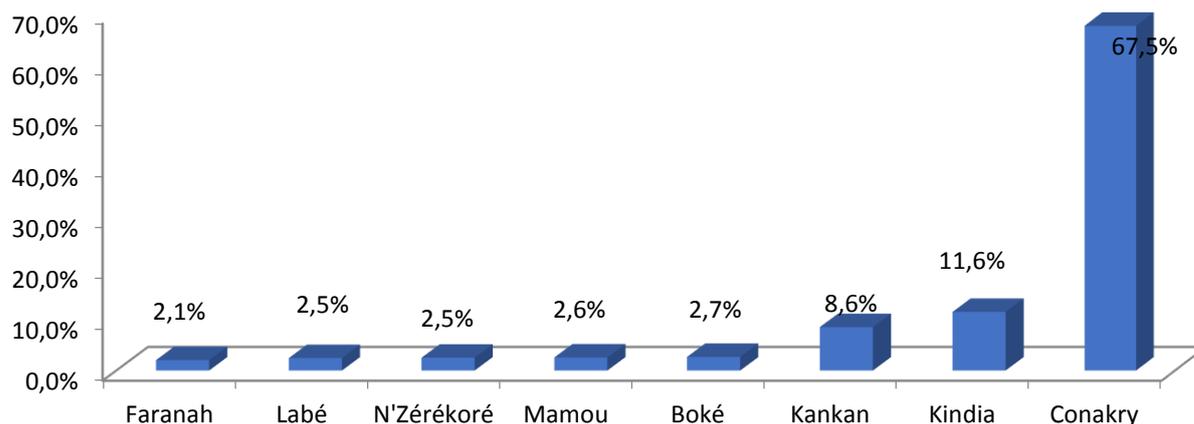
Régions Naturelles	Privé		Public		Total	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Basse Guinée	23 903	14 693	33 894	12 168	57 797	26 861
Moyenne Guinée	680	267	1 409	298	2 089	565
Haute Guinée	633	255	8 088	2 016	8 721	2 271
Guinée Forestière	213	164	4 040	802	4 253	966
TOTAL	25 429	15 379	47 431	15 284	72 860	30 663

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

III.5 Part de chaque région (administrative) dans l'effectif des étudiants en 2016/2017

L'analyse du graphique ci-dessous révèle - comme nous l'avons remarqué dans les paragraphes précédents - que l'effectif des étudiants est beaucoup plus élevé à Conakry (67%) tandis que la part des autres régions administratives reste très faible (ne dépassant pas les 11,6%(enregistrés) à Kindia).

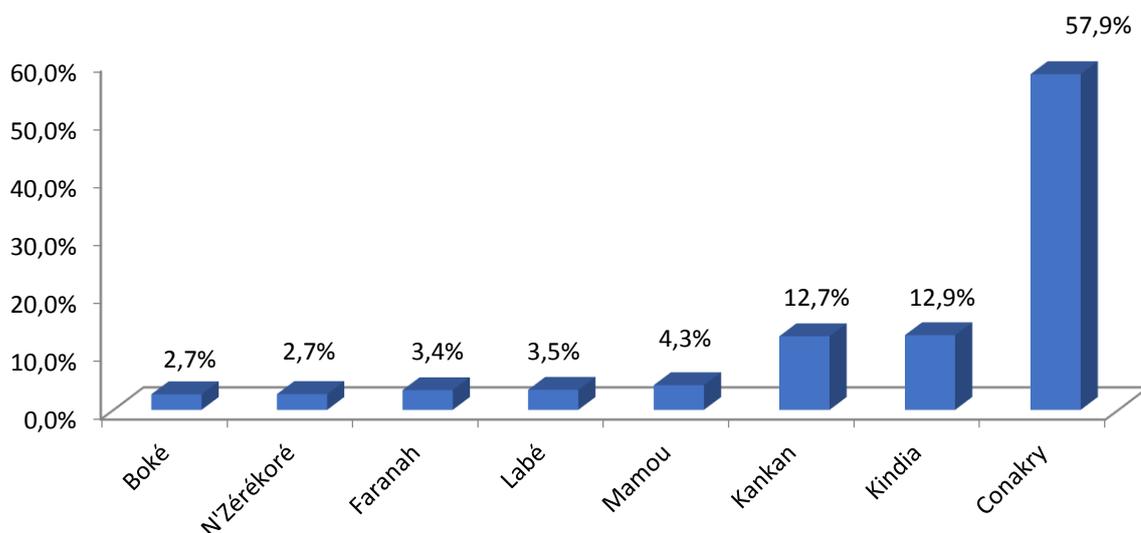
Graphique 7: Part de chaque région dans l'effectif des étudiants en 2017



Source : Enquête du Service Planification et Statistique

L'analyse de ce graphique qui suit révèle que la plus grande part des étudiants du public évolue à Conakry (57,9%) puis (viennent) Kindia et Kankan (un peu moins de 13%) ; tandis que les autres régions administratives enregistrent une faible proportion d'effectifs des étudiants (moins de 5%).

Graphique 8: Proportion de l'effectif des étudiants du public en 2016/2017



Source : Enquête du Service Planification et Statistique

La politique du gouvernement à orienter les grands effectifs dans les institutions à grande capacité d'accueil d'une part et la volonté des élèves à étudier dans les grands centres universitaires d'autre part expliquent ces résultats

III.6 Répartition des étudiants par domaine d'étude et statut en 2016/2017

La répartition des étudiants selon la Classification Internationale Type de l'Éducation (CITE) de l'UNESCO en 2016/2017 est donnée dans le tableau ci-dessous. Ainsi, les sciences sociales, le commerce et droit (ont) des effectifs les plus élevés (53024), soit 51% des étudiants inscrits dans ces domaines en 2016/2017. (Ils) sont (suivis) par la branche des Sciences (18%). Par contre, les branches de l'éducation et des services ont été (sont) les moins fréquentées par les étudiants, avec seulement 2,4% pour l'éducation et 1,7% pour les services. La politique d'orientation des bacheliers dans les IES mise en place par l'(État) en serait l'un des facteurs déterminants.

Tableau 11: Répartition des étudiants selon la CITE en 2016/2017

Classification UNESCO/Domaine d'étude	Privé		Public		Total	%domaine
	Garçons	Filles	Garçons	Filles		
Agriculture	253	81	2 433	740	3 507	3,39%
Éducation	148	20	1 297	291	1 756	1,70%
Ingénierie, fabrication et construction	3 998	1 104	3 938	753	9 793	9,46%
Lettres et arts	422	528	6 818	2 453	10 221	9,87%
Santé et protection sociale	1 101	603	1 554	1 216	4 474	4,32%
Sciences	5 105	1 839	8 072	3 215	18 231	17,61%
Sciences sociales, commerce et droit	14 296	11 107	21 715	5 937	53 055	51,25%
Services	106	97	1 604	679	2 486	2,40%
Total général	25 429	15 379	47 431	15 284	103 523	100,00%

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

En répartissant les effectifs des étudiants en fonction de la classification nationale, les sciences économiques et gestion (26%), puis lettres et sciences humaines (21,4%) ont les effectifs d'étudiants les plus élevés. D'autres domaines tels que les arts (0,5%), sciences agricoles et les sciences environnementales (1,8%) sont les moins représentés dans les IES.

Il faut en outre signaler que les étudiants évoluant dans les IES publiques sont relativement plus nombreux (58961) à choisir ces branches fréquentées.

Tableau 12: Répartition des étudiants par domaine d'étude en 2016/2017, genre et statut

Domaine d'étude	Privé		Public		Total	% domaine
	Garçons	Filles	Garçons	Filles		
Arts			404	126	530	0,51%
Lettres et Sciences Humaines	2 870	1 741	13 745	3 816	22 172	21,42%
Médecine, Pharmacie, Odontostomatologie	1 241	696	1 450	1 191	4 578	4,42%
Sciences Agricoles	175	23	1 247	377	1 822	1,76%
Sciences de l'Éducation	46	10	1 579	450	2 085	2,01%
Sciences de l'Environnement	155	161	1 168	372	1 856	1,79%

Domaine d'étude	Privé		Public		Total	% domaine
	Garçons	Filles	Garçons	Filles		
<i>Sciences de l'Information et de la Communication</i>	322	550	2 089	865	3 826	3,70%
<i>Sciences Vétérinaire</i>			570	129	699	0,68%
<i>Sciences Economiques et Gestion</i>	6 800	6 771	10 254	3 119	26 944	26,03%
<i>Sciences et Techniques</i>	3 196	774	10 812	3 847	18 629	18,00%
<i>Sciences Géologiques</i>	2 248	536	911	133	3 828	3,70%
<i>Sciences Informatiques</i>	4 565	1 862	856	138	7 421	7,17%
<i>Sciences Juridiques et Politiques</i>	3 811	2 255	2 346	721	9 133	8,82%
Total général	25 429	15 379	47 431	15 284	103 523	100,00%

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

Le tableau qui suit aide à l'analyse de la représentativité des filles dans les différents domaines d'études par statut des IES. Ainsi, de façon générale, 41,2% des étudiants des IES inscrits en Médecine, pharmacie et Odontostomatologie sont des filles. La branche science de l'information et de la communication vient en deuxième position avec 37% des étudiants de genre féminin. Par contre, les domaines les moins attrayants pour les filles sont les sciences géologiques et les sciences vétérinaires respectivement 17,5% et 18,5%.

Dans les IES privées, ce sont les sciences de l'information et de la communication (63,5%) et sciences économiques et de gestion (49,9%) qui attirent le plus de filles.

Tableau 13: Pourcentage de filles par domaine d'étude en 2016/2017

Domaine d'étude	Effectif des Filles	Effectif total	% Filles
<i>Arts</i>	126	530	23,8%
<i>Lettres et Sciences Humaines</i>	5 557	22 172	25,1%
<i>Médecine, Pharmacie, Odontostomatologie</i>	1 887	4 578	41,2%
<i>Sciences Agricoles</i>	400	1 822	22,0%
<i>Sciences de l'Education</i>	460	2 085	22,1%
<i>Sciences de l'Environnement</i>	533	1 856	28,7%
<i>Sciences de l'Information et de la Communication</i>	1 415	3 826	37,0%
<i>Sciences Vétérinaire</i>	129	699	18,5%
<i>Sciences Economiques et Gestion</i>	9 890	26 944	36,7%
<i>Sciences et Techniques</i>	4 621	18 629	24,8%
<i>Sciences Géologiques</i>	669	3 828	17,5%
<i>Sciences Informatiques</i>	2 000	7 421	27,0%
<i>Sciences Juridiques et Politiques</i>	2 976	9 133	32,6%
Total général	30 663	103 523	29,6%

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

III.7 Nombre de garçons pour une fille par domaine d'étude en 2016/2017

(L'analyse consiste à quantifier ce rapport entre filles et garçons en termes de nombre de garçons pour une fille (rapport de masculinité) pour chaque domaine considéré.

Les résultats présentés dans le tableau ici ont mis en exergue la présence relativement élevée des garçons au sein des IES par rapport aux filles dans tous les domaines.

A ce titre, en général on rencontre 2,4 garçons dans les IES, tous domaines confondus. Le nombre de garçons par fille devient plus grand en sciences géologiques (4,7 garçons par fille) et en sciences vétérinaires (4,4 garçons par fille).

Dans les IES publiques, le déséquilibre du genre est notable. En effet, on rencontre en moyenne 3 garçons par fille. Cette moyenne est tirée à la hausse par les sciences géologiques (6,8) et les sciences informatiques (6,2). Quant aux IES privées, en moyenne les sciences agricoles comptent 7,6 garçons par fille. Les sciences géologiques (4,2) et les sciences de l'éducation (4,6) viennent en deuxième position.

Tableau 14: Nombre de garçons pour une fille par domaine d'étude en 2016/2017

<i>Domaine d'étude</i>	<i>Privé</i>	<i>Public</i>	<i>Total</i>
<i>Arts</i>		3,2	3,2
<i>Lettres et Sciences Humaines</i>	1,6	3,6	3,0
<i>Médecine, Pharmacie, Odontostomatologie</i>	1,8	1,2	1,4
<i>Sciences Agricoles</i>	7,6	3,3	3,6
<i>Sciences de l'Education</i>	4,6	3,5	3,5
<i>Sciences de l'Environnement</i>	1,0	3,1	2,5
<i>Sciences de l'Information et de la Communication</i>	0,6	2,4	1,7
<i>Sciences Vétérinaire</i>		4,4	4,4
<i>Sciences Economiques et Gestion</i>	1,0	3,3	1,7
<i>Sciences et Techniques</i>	4,1	2,8	3,0
<i>Sciences géologiques</i>	4,2	6,8	4,7
<i>Sciences informatiques</i>	2,5	6,2	2,7
<i>Sciences Juridiques et Politiques</i>	1,7	3,3	2,1
<i>Total général</i>	1,7	3,1	2,4

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

III.8 Effectifs d'étudiants par niveau d'étude

La prise en compte dans l'analyse des niveaux d'étude des étudiants entraîne une certaine variabilité dans l'analyse. Ainsi, les licences 1, 2 et 3 sont les niveaux d'étude qui comptent en général plus d'étudiants durant toute la période, et l'effectif des étudiants décroît avec le niveau d'étude. A titre illustratif, en 2016-2017, on passe de 36298 étudiants en licence 1 à 28069 en Licence 2.

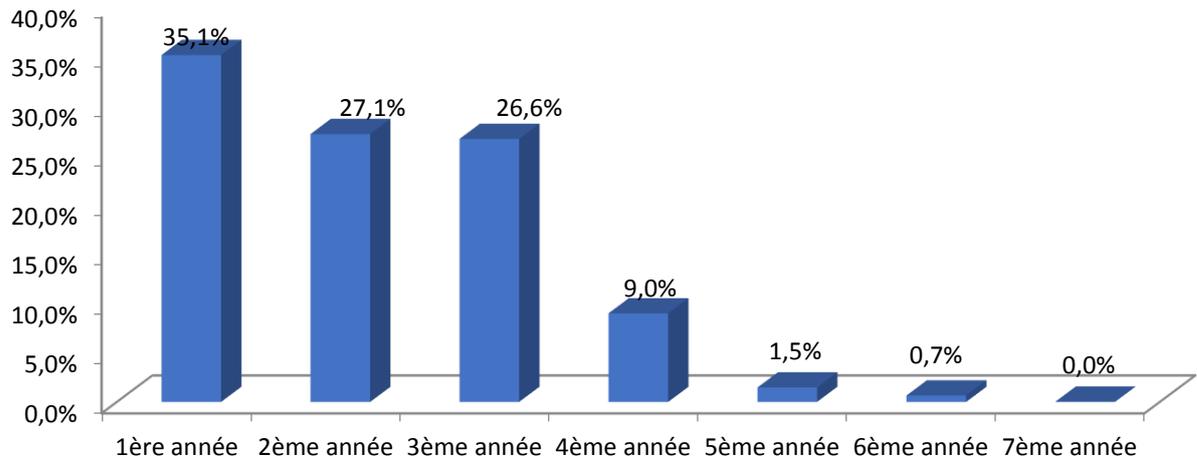
Tableau 15: Evolution des effectifs d'étudiants par niveau d'étude

Niveau	Effectifs	2012-2013	2013-2014	2015-2016	2016/2017
1èreannée	GARCONS	25471	27995	20890	25 336
	FILLES	10137	12080	9615	10 962
	Total	35608	40075	30505	36 298
2èmeannée	GARCONS	20867	23866	21142	19 627
	FILLES	8417	8989	8815	8 442
	Total	29284	32855	29957	28 069
3èmeannée	GARCONS	16859	13982	22678	19 412
	FILLES	6716	5405	9459	8 149
	Total	23575	19387	32137	27 561
4èmeannée	GARCONS	5539	5835	4986	7 030
	FILLES	1822	1867	1741	2 314
	Total	7361	7702	6727	9 344
5èmeannée	GARCONS	1101	2067	1088	996
	FILLES	495	930	298	534
	Total	1596	2997	1386	1 530
6èmeannée	GARCONS	849	839	525	434
	FILLES	477	497	202	251
	Total	1326	1336	727	685
7èmeAnnée	GARCONS				25
	FILLES				11
	Total				36
Total GARCONS		70686	74584	71309	72 860
Total FILLES		28064	29768	30130	30 663
Total Etudiants		98750	104352	101439	103 523

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

D'une manière générale, l'introduction du système LMD (Licence, Master, Doctorat) a eu comme effet immédiat la réduction fréquente des effectifs au niveau de la licence 3. Cela explique le faible effectif aux niveaux supérieurs des études (master 1 et 2, doctorat, etc.). Ainsi, la première année a le plus grand effectif, soit 35,1% suivie de la 2ème année (27,1%) et la 3ème année (26,6%). La 7ème année a le plus faible effectif. Les explications possibles sont entre autres l'augmentation des effectifs des étudiants orientés au fil des années, les abandons entre niveaux consécutifs, les redoublements, etc. Une autre remarque importante est que l'écart entre la licence 1 et la licence 2 est plus élevée que celui constaté entre la licence 2 et la licence 3. Cela s'expliquerait d'une part par la motivation à continuer les études étant dans l'un des niveaux inférieurs, d'autre part par le taux élevé de redoublement en licence 1. En d'autres termes, les étudiants sont moins à abandonner les études – pour une raison ou pour une autre – (après licence 1) en licence 2 qu'en licence 1. Ceux qui ont atteint la licence 2 sont, dans une certaine mesure, indifférents entre « abandonner les études » et « continuer les études » ; ils raisonnent en ces termes : « il ne me reste qu'une année d'étude pour avoir mon diplôme. Abandonner à ce niveau, c'est une perte ». Tandis que, ceux de la licence 1 raisonnent sur la base de deux longues années d'études ultérieures. Le même constat est valable pour les niveaux supérieurs d'étude.

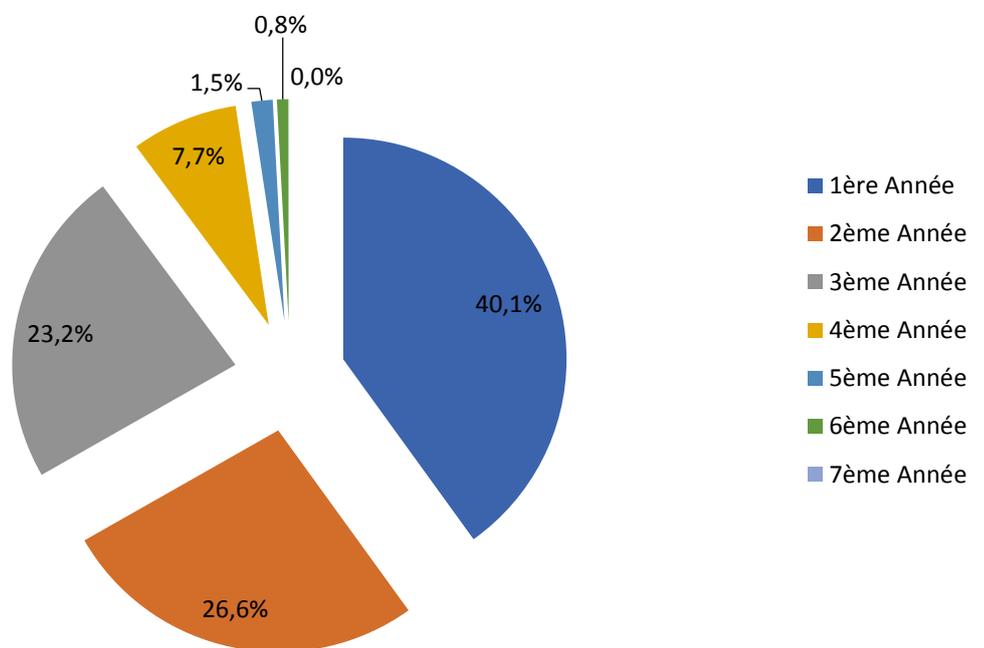
Graphique 9: Répartition des étudiants par niveau en 2016-2017



Source : Enquête du Service Planification et Statistique

La répartition des étudiants par niveau dans les IES publiques est représentée sur le graphique ci-dessous. Ainsi, les résultats montrent que 40,1% des étudiants sont en licence 1 et 26,6% en licence 2. Les niveaux supérieurs sont moins peuplés en termes d'étudiants.

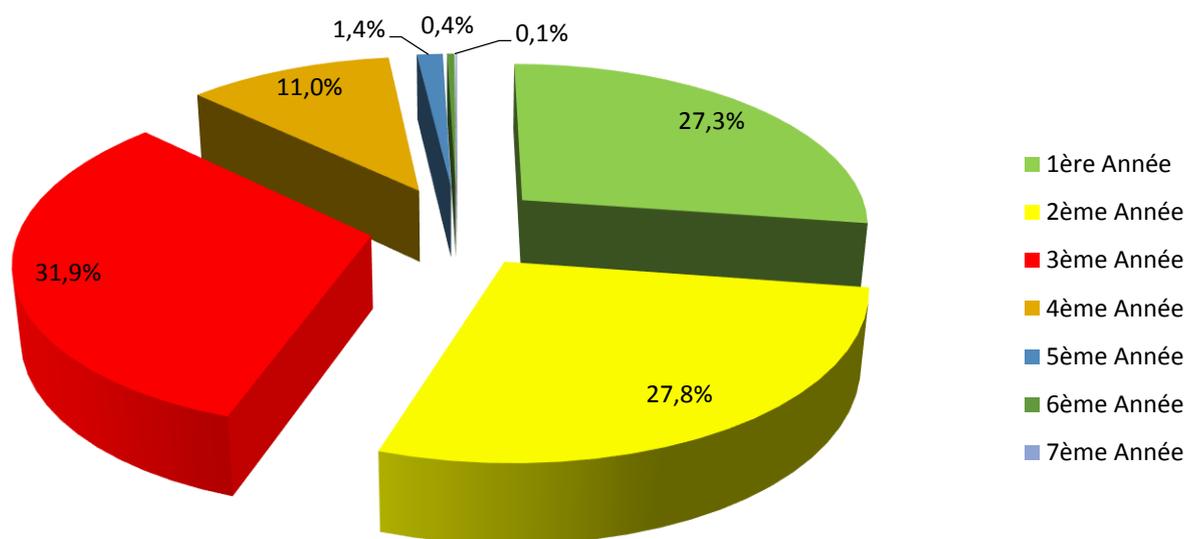
Graphique 10: Répartition des effectifs étudiants du public par niveau en 2016- 2017



Source : Enquête du Service Planification et Statistique

Contrairement aux IES publiques, en 2016/2017, les effectifs sont plus élevés au niveau de la licence 3 dans les IES privées qu'aux autres niveaux. En effet, près de 32% des étudiants des IES privées sont au niveau de la licence 3 contre 27,3% et 27,8% respectivement en licence 1 et licence 2. Le master 1 est encore plus représenté dans les IES privées (11%) alors que dans les IES publiques, c'est seulement 7,7% des étudiants qui sont en master 1. Cette avance au niveau du master des IES privées par rapport aux publiques a sans doute plusieurs facteurs explicatifs possibles. Toutefois, un élément important à souligner, c'est le caractère récent des niveaux d'étude situés après la licence 3 au sein des IES publiques comparativement aux IES privées. De ce fait, les étudiants s'inscrivent de préférence dans les IES privées qui ont, par conséquent, plusieurs années d'expérience en la matière, et donc fourniraient des produits plus compétitifs sur le marché du travail. Le facteur prix de la formation –si par hypothèse les IES publiques sont moins chères que les IES privées - ne peut, en toute rigueur, être discriminant dans cette première phase. Il faut du temps suffisant pour les IES publiques pour s'imposer sur le marché de la formation après la licence3.

Graphique 11: Répartition des effectifs étudiants du privé par niveau en 2016- 2017



Source : Enquête du Service Planification et Statistique

III.9 Evolution du nombre d'étudiants boursiers

Tout d'abord le terme « boursier » employé ici renvoie aux étudiants qui bénéficient du soutien de l'Etat guinéen pour les frais de scolarité. Les résultats de l'analyse du profil des étudiants boursiers sont synthétisés dans le tableau qui suit. A partir de ce tableau, une situation générale se dégage en ce sens que les étudiants à 98,9% sont des boursiers de l'Etat. Cette situation est valable pour toutes les régions administratives. Dans la région de Kankan par exemple, il n'y a quasiment que des étudiants boursiers de l'Etat.

Cependant, il existe une différence sensible entre la région de Kindia et les autres régions d'autant plus que 94,5% des étudiants de l'université de Kindia sont boursiers. Cette remarque est aussi valable pour la région de Boké où l'on enregistre 94,7% de boursiers.

Tableau 16: Evolution du nombre d'étudiants boursiers par région administrative et selon les années

Région	2013-2014			2015-2016			2016-2017		
	Total	Boursiers	% boursiers	Total	Boursiers	% boursiers	Total	Boursier	%Boursiers
Boké	2303	2200	95,53%	2602	2197	84,44%	2270	2149	94,67%
Conakry	77790	73543	94,54%	77616	72791	93,78%	70401	70351	99,93%
Faranah	1984	1905	96,02%	1310	1263	96,41%	2163	2080	96,16%
Kankan	6186	5705	92,22%	6620	6546	98,88%	8860	8837	99,74%
Kindia	9480	9218	97,24%	6496	5812	89,47%	11987	11331	94,53%
Labé	2219	2213	99,73%	1979	1884	95,20%	2549	2472	96,98%
Mamou	3607	3597	99,72%	2682	1444	53,84%	2670	2667	99,89%
N'Zérékoré	1781	1623	91,13%	2134	1951	91,42%	2623	2580	98,36%
Total	105350	100004	94,93%	101439	93888	92,56%	103523	102467	98,98%

Source : Enquête du Service de Planification et de Statistique

III.10 Evolution du nombre d'étudiants boursiers par statut

La dynamique des parts des étudiants boursiers selon le statut des IES se résume dans le tableau ci-dessous. Au niveau national, depuis 2011/2012, la proportion des boursiers est restée constante autour d'une moyenne de 94% de 2011/2012 à 2015/2016. On assiste à un saut en 2016/2017 avec une valeur de 98,9%.

Dans les institutions privées, la proportion des boursiers a marqué un saut important entre les années universitaires 2010/2011 et 2011/2012. En effet, elle est passée de 62,6% en 2010/2011 pour s'établir à 89,86% l'année suivante et s'est maintenue autour de cette valeur jusqu'en 2016/2017 où l'on enregistre de nouveau une hausse nette (99,2%). Pour les IES publiques, l'évolution n'a pas été autant prononcée au cours de la période. Ces résultats s'interprètent facilement d'autant que les IES privées sont d'une création assez récente, et tous les étudiants étaient d'office boursiers dès l'obtention du baccalauréat deuxième partie.

Tableau 17: Evolution du nombre d'étudiants boursiers par statut et par genre

STATUT	Effectifs	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2015-2016	2016-2017
Privé	GARCONS	17 145	14 588	21 794	27 913	29 757	25 429
	FILLES	8 998	8 599	13 644	16 000	16 726	15 379
	Total	26 143	23 187	35 438	43 913	46 483	40 808
	BOURSIERS	16 356	20 836	31 845	39 614	41 760	40 477
	%Boursiers	62,56%	89,86%	89,86%	90,21%	89,84%	99,19%
Public	GARCONS	59 391	53 892	48 892	47 475	41 552	47 431
	FILLES	17 658	15 298	14 420	13 962	13 404	15 284
	Total	77 049	69 190	63 312	61 437	54 956	62 715
	BOURSIERS	68 028	66 608	60 949	59 668	52 128	61 988
	%Boursiers	88,29%	96,27%	96,27%	97,12%	94,85%	98,84%
Total GARCONS		76 536	68 480	70 686	75 388	71 309	72 860
Total FILLES		26 656	23 897	28 064	29 962	30 130	30 663
Total		103 192	92 377	98 750	105 350	101 439	103 523
Total BOURSIERS		84 384	87 444	93 460	99 282	93 888	102 465
% Total Boursiers		81,77%	94,66%	94,64%	94,24%	92,56%	98,98%

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

CHAPITRE 4 : EFFECTIFS DES ENSEIGNANTS

Jusqu'ici, les résultats portaient sur les étudiants et leurs caractéristiques par rapport au mode de financement de la scolarité. Dans ce chapitre, l'objectif visé est de décrire la situation des enseignants dans les institutions d'enseignement supérieur. Pour cela, un certain nombre d'indicateurs sont analysés dont le taux de couverture de l'enseignement supérieur par les enseignants. Il faut noter que cette analyse porte sur les enseignants du secteur public. Cette considération est d'ordre technique dans la mesure où il y a mobilité des enseignants entre les différentes institutions, et partant, l'on ne pourra pas distinguer ceux qui sont recrutés uniquement par le secteur privé.

IV.1 Taux d'encadrement dans les institutions d'enseignement supérieur

Le tableau ci-dessous donne l'évolution du taux de couverture de la population juvénile éligible par les enseignants. Cet indicateur est calculé et interprété pour 100 000 personnes de la tranche d'âge 20-24 ans. De façon analogue, au taux de couverture abordé plus haut dans le chapitre précédent relatif aux institutions, il permet d'appréhender le taux d'encadrement potentiel dans les IES.

Ainsi, les résultats montrent qu'en 2016/2017, le taux de couverture de la population en termes d'enseignants du supérieur s'est détérioré. En 2016/2017 on enregistre 765 comme la valeur de cet indicateur alors qu'il était de 846 en 2015/2016. Cela signifie que pour 100 000 personnes de la tranche d'âge 20-24 ans, il (y) aurait 765 enseignants pour les encadrer dans un contexte où toute personne de cette tranche d'âge serait en formation dans une institution d'enseignement supérieur.

Pour les filles, une baisse nette s'est également dégagée dans la mesure où cet indicateur est passé de 45 en 2015/2016 à 27 en 2016/2017. L'égalité du genre entre les enseignants, appréhendé par le ratio entre le taux pour les filles et le taux pour garçons, s'est par contre détérioré au cours des deux dernières années. Il est passé de 0,37 fille par garçon en 2013/2014 à 0,04 fille par garçon en 2016/2017.

Tableau 18: Taux de couverture de la population de 20-24 ans par enseignant

ANNEES	Nombre d'enseignants pour 100 000 habitants âgé de 20-24 ans			Parité Filles/Garçons
	Global	Filles	Garçons	
2009/2010	888	218	670	0,33
2010/2011	902	233	669	0,35
2011/2012	792	205	587	0,35
2012/2013	784	216	568	0,38
2013/2014	991	546	1466	0,37
2015/2016	846	45	1837	0,03
2016/2017	765	27	738	0,04

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

IV.2 Répartition des enseignants par diplôme académique et genre

Le cursus des enseignants des IES est décrit à partir du tableau qui suit. L'analyse montre que 15,86% des enseignants des IES sont titulaires du doctorat et 39,66% ont le niveau maîtrise ou le master. Par ailleurs, parmi les docteurs, 3,93% seulement sont des femmes. Les enseignants ayant le niveau licence représentent 3,53% ; parmi eux 15,29% sont des femmes.

Tableau 19: Répartition des enseignants du public par genre selon le diplôme académique en 2016/2017

Genre	Autres	Doctorat	Licence	Maitrise/DES	Master/DEA/DESS	N/R	Total général
<i>Femme</i>	5	15	13	56	66	19	174
<i>Homme</i>	23	367	72	899	634	239	2234
Total général	28	382	85	955	700	258	2408
<i>% Diplôme</i>	1,16%	15,86%	3,53%	39,66%	29,07%	10,71%	100,00%
<i>% Femme/Diplôme</i>	17,86%	3,93%	15,29%	5,86%	9,43%	7,36%	7,23%

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

En s'intéressant au profil des enseignants des IES privées (voir tableau ci-dessous), les résultats montrent que les enseignants ayant le niveau master/DEA/DESS sont les plus nombreux (43,4%) dans les IES privées. Le grade de docteur est relativement plus élevé dans les IES privées (10%) que dans les IES publiques (4%).

Tableau 20: Répartition des enseignants du privé par genre selon le diplôme académique en 2016/2017

Genre	Autres	Doctorat	Licence	Maitrise/DES	Master/DEA/DESS	N/R	Total général
<i>Femme</i>		10		21	15	3	49
<i>Homme</i>	45	393	120	1464	1724	216	3962
Total général	45	403	120	1485	1739	219	4011
<i>% Femme/Diplôme</i>	0,0%	0,3%	0,0%	0,5%	0,4%	0,1%	1,2%
<i>%Diplôme</i>	1,1%	10,0%	3,0%	37,0%	43,4%	5,5%	100,0%

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

IV.3 Répartition des enseignants des IES par titre académique et par genre

La plupart des enseignants du supérieur sont assistants en 2016/2017. En effet, sur un total de 2408 enseignants, 1473 sont des assistants (soit 61,2%), 6,9% des maîtres assistants, 7,43% des maîtres de conférences, 2,24% parmi eux sont des professeurs.

Parmi les assistants, 112 sont des femmes (soit 4,6%) essentiellement présentes à Conakry. Les femmes avec le titre de maître de conférence sont au nombre de 11 (0,5%). Les femmes n'ont pas généralement le titre de professeur titulaire dans les universités publiques en ce sens que c'est seulement 1 femme sur 54 qui a ce titre.

Tableau 21: Répartition des enseignants des IES publics par grade académique et par genre en 2016/2017

<i>Genre</i>	<i>Assistant</i>	<i>Autres</i>	<i>Maitre de Conférence</i>	<i>Maitre-Assistant</i>	<i>N/R</i>	<i>Non Classé</i>	<i>Professeur</i>	<i>Total général</i>
<i>Femme</i>	112	1	11	11	13	25	1	174
<i>Homme</i>	1361	21	168	155	195	281	53	2234
<i>Total général</i>	1473	22	179	166	208	306	54	2408
<i>% Femme/Total</i>	4,65%	0,04%	0,46%	0,46%	0,54%	1,04%	0,04%	7,23%
<i>%Grad_Acad</i>	61,17%	0,91%	7,43%	6,89%	8,64%	12,71%	2,24%	100,00%

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

A l'instar des IES publiques, une part importante des enseignants dans les IES privées sont assistants en 2016/2017. En effet, sur un total de 4011 enseignants, 1491 sont des assistants (soit 37,2%), 7,03% des maîtres assistants, 4,44% des maîtres de conférences. Le grade de professeur est moins représenté (0,97%). Parmi les assistants, 15 sont des femmes (soit 0,37%).

Les femmes maîtres de conférences sont au nombre de 11 (0,5%). Les femmes n'ont pas généralement le titre de professeur titulaire dans les universités publiques en ce sens que c'est seulement 1 femme sur 54 qui a ce titre.

A l'instar des femmes, une part importante est dans la catégorie des assistants (2826) dont 1715 sont dans la région de Conakry.

Tableau 22: Répartition des enseignants des IES privés par grade académique et par genre en 2016/2017

Genre	Assistant	Autres	Maitre de Conférence	Maitre-Assistant	N/R	Non Classé	Professeur	Total général
Femme	15		4	6	8	15	1	49
Homme	1476		174	276	741	1257	38	3962
Total général	1491		178	282	749	1272	39	4011
% Femme/Total	0,37%	0,00%	0,10%	0,15%	0,20%	0,37%	0,02%	1,22%
%Grad_Acad	37,17%	0,00%	4,44%	7,03%	18,67%	31,71%	0,97%	100,00%

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

IV.4 Répartition des enseignants par spécialité et genre

Dans les 13 domaines des IES publiques, les enseignants spécialisés en « sciences techniques » (29,5%) et « lettres et sciences humaines » (23,7%) sont les plus nombreux. Par contre, les sciences vétérinaires (0,8%), les sciences de l'informatique (1%) et sciences géologiques (2,2%) et les arts (2,5) sont les spécialités les moins fréquentées.

Dans l'ensemble, les femmes sont moins représentées (7,23%) en comparaison aux hommes. Elles sont toutefois nombreuses à être spécialisées en médecine, pharmacie, odontostomatologie (11,8), sciences de l'éducation (10,9%) et environnement (11,1%).

Tableau 23: Répartition des enseignants du public par spécialité et genre en 2016/2017

Spécialité	Femme	Homme	Total général	% Femme / Spécialité	%Spécialité / Total
Arts	7	54	61	11,48%	2,53%
Lettres et Sciences Humaines	37	534	571	6,48%	23,71%
Médecine, Pharmacie, Odontostomatologie	11	82	93	11,83%	3,86%
N/R	8	120	128	6,25%	5,32%
Sciences Agronomiques	4	133	137	2,92%	5,69%
Sciences de l'Education	7	57	64	10,94%	2,66%
Sciences de l'Environnement	9	72	81	11,11%	3,36%
Sciences de l'Information et de la Communication	1	57	58	1,72%	2,41%

<i>Spécialité</i>	<i>Femme</i>	<i>Homme</i>	<i>Total général</i>	<i>% Femme / Spécialité</i>	<i>% Spécialité / Total</i>
<i>Sciences Economiques et Gestion</i>	18	261	279	6,45%	11,59%
<i>Sciences et Techniques</i>	63	647	710	8,87%	29,49%
<i>Sciences Géologiques</i>	4	50	54	7,41%	2,24%
<i>Sciences Informatiques</i>		24	24	0,00%	1,00%
<i>Sciences Juridiques et Politiques</i>	4	125	129	3,10%	5,36%
<i>Sciences Vétérinaires</i>	1	18	19	5,26%	0,79%
<i>Total général</i>	174	2234	2408	7,23%	100,00%

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

L'ordre constaté dans les IES publiques n'est pas le même dans les IES privées. En effet, dans les 13 domaines de spécialisation des enseignants spécialisés, les « sciences économiques et de gestion » (27,5%), en sciences techniques (15,9%) et « lettres et sciences humaines » (13,7%) sont les plus fréquents. Par contre, les sciences vétérinaires (0,05%), Sciences de l'Environnement (0,52%) et les arts (0,25%) sont les spécialités les moins fréquentes au sein des enseignants des IES privées. La spécialité « sciences de l'informatique » est relativement plus représentée dans le privé (8,5%) que dans le public (1%).

Dans les IES privées, les femmes sont encore moins représentées (1,22%) que les hommes. La spécialité « médecine, pharmacie, odontostomatologie » (3,1%) est tout de même présente.

Tableau 24: Répartition des enseignants du privé par spécialité et genre en 2016/2017

<i>Spécialité</i>	<i>Femme</i>	<i>Homme</i>	<i>Total général</i>	<i>% Femme / Spécialité</i>	<i>% Spécialité / Total</i>
<i>Arts</i>		10	10	0,00%	0,25%
<i>Lettres et Sciences Humaines</i>	12	539	551	2,18%	13,74%
<i>Médecine, Pharmacie, Odontostomatologie</i>	4	125	129	3,10%	3,22%
<i>N/R</i>	3	211	214	1,40%	5,34%
<i>Sciences Agronomiques</i>		42	42	0,00%	1,05%
<i>Sciences de l'Education</i>		51	51	0,00%	1,27%
<i>Sciences de l'Environnement</i>		21	21	0,00%	0,52%

<i>Spécialité</i>	<i>Femme</i>	<i>Homme</i>	<i>Total général</i>	<i>% Femme / Spécialité</i>	<i>% Spécialité / Total</i>
<i>Sciences de l'Information et de la Communication</i>	1	118	119	0,84%	2,97%
<i>Sciences Economiques et Gestion</i>	10	1095	1105	0,90%	27,55%
<i>Sciences et Techniques</i>	8	633	641	1,25%	15,98%
<i>Sciences Géologiques</i>	1	139	140	0,71%	3,49%
<i>Sciences Informatiques</i>	5	336	341	1,47%	8,50%
<i>Sciences Juridiques et Politiques</i>	5	640	645	0,78%	16,08%
<i>Sciences Vétérinaires</i>		2	2	0,00%	0,05%
<i>Total général</i>	49	3962	4011	1,22%	100,00%

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

IV.5 Répartition des enseignants du public par statut et genre

Le type de contrat de travail des enseignants dans les institutions d'enseignement supérieur public est analysé à partir du tableau ci-dessous. Il faut tout d'abord noter que plus de 8 enseignants sur 10 dans les IES publiques sont des fonctionnaires (80,5%). Les vacataires sont la deuxième catégorie la plus fréquente (8,6%). Les contractuels ne représentent que 0,4% de l'ensemble. Les homologues comptent pour 4% de l'ensemble des enseignants du secteur public. L'analyse de genre montre que les femmes, au nombre total de 174, sont plus présentes dans la fonction publique (75%), soit trois femmes enseignantes sur quatre sont intégrées dans la fonction publique. La même tendance est observée pour les hommes en ce sens que plus de 8 hommes sur 10 sont des fonctionnaires.

Tableau 25: Répartition des enseignants du public par statut de contrat et genre en 2016/2017

<i>Genre</i>	<i>Contractuel</i>	<i>Fonctionnaire</i>	<i>Homologue</i>	<i>N/R</i>	<i>Vacataire</i>	<i>Visiteur</i>	<i>Total général</i>
<i>Femme</i>	1	130	7	19	16	1	174
<i>Homme</i>	9	1808	90	130	190	7	2234
<i>Total général</i>	10	1938	97	149	206	8	2408
<i>% Femme/Contrat</i>	10,00%	6,71%	7,22%	12,75%	7,77%	12,50%	7,23%
<i>% Total</i>	0,42%	80,48%	4,03%	6,19%	8,55%	0,33%	100,00%

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

La plupart des enseignants des IES privées sont des vacataires (75%). Les fonctionnaires représentent 14,2% et les homologues (0,6%) sont les moins fréquents. Ces derniers sont toutefois plus représentés dans les IES privées que dans les publiques. Parmi les fonctionnaires, les femmes représentent 1,6%, ce qui est très faible par rapport aux IES publiques (6,7%).

Tableau 26: Répartition des enseignants du privé par statut de contrat et genre en 2016/2017

<i>Genre</i>	<i>Contractuel</i>	<i>Fonctionnaire</i>	<i>Homologue</i>	<i>N/R</i>	<i>Vacataire</i>	<i>Visiteur</i>	<i>Total général</i>
<i>Femme</i>		9		9	29	2	49
<i>Homme</i>		561	24	362	2972	43	3962
<i>Total général</i>		570	24	371	3001	45	4011
<i>% Femme/Contrat</i>	-	1,58%	0,00%	2,43%	0,97%	4,44%	1,22%
<i>%Total</i>	0,00%	14,21%	0,60%	9,25%	74,82%	1,12%	100,00%

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

IV.6 Locaux destinés à l'enseignement et à la recherche dans les IES

Les IES publiques et privées disposent au total de 3183 locaux dont 788 salles de cours ou de TD et 176 amphithéâtres pour un effectif de 103523 étudiants. D'un côté, la part des IES privées représente 65%, ce qui montre qu'elles ont plus de locaux comparé aux IES publiques ; pourtant, les IES privées ont seulement 39,4% du total des étudiants. Cela montre une certaine disproportionnalité dans la répartition des locaux entre IES privées et publiques.

Les amphithéâtres des IES publiques sont au nombre de 73 dont 36 dans la région de Conakry. En termes de toilettes, il n'y a pas de différence notable entre les deux types d'IES. En effet, pour 10 locaux on rencontre en moyenne 2,3 toilettes dans les IES privées et 2,4 dans les IES publiques. Par contre, le nombre d'étudiants par bibliothèque/salle de lecture est nettement plus petit dans les IES privées (800 étudiants par bibliothèque/salle de lecture) que les IES publiques (3484 étudiants). Par ailleurs, le ratio étudiants/amphithéâtre et salle de cours est de 107 étudiants par salle.

Tableau 27: locaux destinés à l'enseignement et à la recherche dans le public et le privé par région administrative

Type de Local	Privé	Public	Boké	Conakry	Faranah	Kankan	Kindia	Labé	Mamou	NZérékoré	Total général	% Type Local Privé/Total	% Type Local Public/Total
<i>Aire de Jeux</i>	34	15	1	2		3	3	2	2	1	48	1,1%	0,4%
<i>Amphithéâtre</i>	103	73	1	36	15	5	7	5	3	1	176	3,2%	2,3%
<i>Atelier</i>	28	54	1	23			29		1		82	0,9%	1,7%
<i>Autre</i>	64	27	8	15		1		1	2		91	2,0%	0,8%
<i>Bibliothèque/Salle de Lecture</i>	51	18		9	1	1	4	1	1	1	69	1,6%	0,6%
<i>Bureau Administratif</i>	356	193	9	100			35	20	29		549	11,2%	6,1%
<i>Bureau Professeurs</i>	48	16	4	2			2	1	2	5	64	1,5%	0,5%
<i>Laboratoire</i>	39	67	1	37			16	2	2	9	106	1,2%	2,1%
<i>Laboratoire Langue</i>	9	6		2		3	1				15	0,3%	0,2%
<i>Magasin</i>	80	22	1	3		5	4	1	3	5	102	2,5%	0,7%
<i>Salle Audio-Visuelle</i>	27	5		2			2		1		32	0,8%	0,2%
<i>Salle de cours/TD</i>	534	254	15	119	15		60	10	20	15	788	16,8%	8,0%
<i>Salle de TP</i>	113	35	1	10		4	8		12		148	3,6%	1,1%
<i>Salle Informatique</i>	79	53		23	2	6	6	3	10	3	132	2,5%	1,7%
<i>Toilette</i>	484	266	20	89		25	77	3	42	10	750	15,2%	8,4%
<i>Infirmerie</i>	26	5		2		1	1	1			31	0,8%	0,2%
Total général	2075	1109	62	474	33	54	255	50	130	50	3184	65,2%	34,8%

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

Pour l'année universitaire 2016/2017, le nombre de locaux destinés à l'enseignement et à la recherche est plus élevé dans les IES privées (2075) que dans le public (1108). Ils se répartissent comme suit :

- Dans le privé :
 - Basse Guinée : 1647 ;
 - Guinée Forestière : 58 ;
 - Haute Guinée : 142 ;
 - Moyenne Guinée : 228.
- Dans le public :
 - Basse Guinée : 791 ;
 - Guinée Forestière : 50 ;
 - Haute Guinée : 87 ;
 - Moyenne Guinée : 180.

Les salles de cours/TD totalisent 788 dont 534 dans le privé (le double du public).

La Basse Guinée porte le plus grand nombre de locaux aussi bien dans les IES privées que publiques.

Tableau 28: Locaux destinés à l'enseignement et à la recherche dans le public et le privé par région administrative

Région Administrative	Aire de Jeux	Amphithéâtre	Atelier	Autre	Bibliothèque/Salle de Lecture	Bureau Administratif	Bureau Professeurs	Laboratoire	Laboratoire Langue	Magasin	Salle Audio-Visuelle	Salle de cours/TD	Salle de TP	Salle Informatique	Toilette	Infirmerie	Total général
Privé	34	103	28	64	51	356	48	39	9	80	27	534	113	79	484	26	2075
<i>Boké</i>		2		17	1	2	1	1			1	6	1	1	10	1	44
<i>Conakry</i>	25	79	23	37	34	259	40	27	9	56	19	383	53	66	325	13	1448
<i>Faranah</i>	1	1			1	1				1		1	1	1	1	1	10
<i>Kankan</i>	1	5	2	4	2	12	1	5		5		43	2		49	1	132
<i>Kindia</i>	1	3		1	5	17	2			9	1	55	3	4	53	1	155
<i>Labé</i>	5	11	2	3	7	54	4	4		8	4	29	53	6	36	2	228
<i>N'Zérékoré</i>	1	2	1	2	1	11		2		1	2	17		1	10	7	58
Public	15	73	54	27	18	193	16	67	6	22	5	254	35	53	266	5	1109
<i>Boké</i>	1	1	1	8		9	4	1		1		15	1		20		62
<i>Conakry</i>	2	36	23	15	9	100	2	37	2	3	2	119	10	23	89	2	474
<i>Faranah</i>		15			1							15		2			33
<i>Kankan</i>	3	5		1	1				3	5			4	6	25	1	54
<i>Kindia</i>	3	7	29		4	35	2	16	1	4	2	60	8	6	77	1	255
<i>Labé</i>	2	5		1	1	20	1	2		1		10		3	3	1	50
<i>Mamou</i>	2	3	1	2	1	29	2	2		3	1	20	12	10	42		130
<i>N'Zérékoré</i>	1	1			1		5	9		5		15		3	10		50
Total général	49	176	82	91	69	549	64	106	15	102	32	788	148	132	750	31	3184

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

Dans les IES privées, 65% des aires de jeux disponibles étaient en bon état en 2016/2017 et 32,4% sont acceptables. Les mêmes tendances se dégagent à peu près pour les IES publiques. En ce qui concerne les amphithéâtres, 89% dans le privé sont en bon état contre 60,3% dans le public. Le nombre de bureaux administratifs en bon état est largement plus élevé dans les IES privées (81,7%) par rapport aux IES publiques (44%). Les résultats de l'analyse montrent que les toilettes dans les institutions privées sont pour la plupart en bon état (78,5%) alors que dans les IES publiques, c'est seulement 43% qui sont adéquates. Les laboratoires dans les IES publiques sont en général moins bons, soit 25,4% seulement contre 59% dans les IES privées. Les bureaux des professeurs en général sont bons dans les deux types d'institution (87,5% pour chacun).

Tableau 29: Etat des locaux dans les IES publiques et privées

<i>Type de Local</i>	<i>Privé</i>	<i>% Acceptable</i>	<i>% Bon</i>	<i>% Satisfaisant</i>	<i>Public</i>	<i>% Acceptable</i>	<i>% Bon</i>	<i>Total général</i>	<i>% TL Privé/Total</i>	<i>% TL Public/Total</i>
<i>Aire de Jeux</i>	34	32,4%	64,7%	2,9%	15	21,4%	78,6%	49	70,8%	29,2%
<i>Amphithéâtre</i>	103	6,8%	89,3%	3,9%	73	39,7%	60,3%	176	58,5%	41,5%
<i>Atelier</i>	28	53,6%	46,4%	0,0%	54	31,5%	68,5%	82	34,1%	65,9%
<i>Autre</i>	64	26,6%	73,4%	0,0%	27	44,4%	55,6%	91	70,3%	29,7%
<i>Bibliothèque/Salle de Lecture</i>	51	31,4%	66,7%	2,0%	18	27,8%	72,2%	69	73,9%	26,1%
<i>Bureau Administratif</i>	356	18,3%	81,7%	0,0%	193	56,0%	44,0%	549	64,8%	35,2%
<i>Bureau Professeurs</i>	48	12,5%	87,5%	0,0%	16	12,5%	87,5%	64	75,0%	25,0%
<i>Laboratoire</i>	39	28,2%	59,0%	12,8%	67	74,6%	25,4%	106	36,8%	63,2%
<i>Laboratoire Langue</i>	9	22,2%	77,8%	0,0%	6	16,7%	83,3%	15	60,0%	40,0%
<i>Magasin</i>	80	20,0%	80,0%	0,0%	22	9,1%	90,9%	102	78,4%	21,6%
<i>Salle Audio-Visuelle</i>	27	18,5%	81,5%	0,0%	5	20,0%	80,0%	32	84,4%	15,6%
<i>Salle de cous/TD</i>	534	8,2%	86,0%	5,8%	254	38,6%	61,4%	788	67,8%	32,2%
<i>Salle de TP</i>	113	11,5%	86,7%	1,8%	35	5,7%	94,3%	148	76,4%	23,6%
<i>Salle Informatique</i>	79	20,3%	79,7%	0,0%	53	39,6%	60,4%	132	59,8%	40,2%
<i>Toilette</i>	484	21,1%	78,5%	0,4%	266	56,8%	43,2%	750	64,5%	35,5%
<i>Infirmierie</i>	26	23,1%	76,9%	0,0%	5	0,0%	100,0%	31	83,9%	16,1%
Total général	2075	17,0%	80,8%	2,2%	1109	45,3%	54,7%	3184	65,2%	34,8%

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

CHAPITRE 5. LES INSTITUTIONS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

V.1 Nombre d'Institutions de Recherche Scientifique par Capitale/Région Administrative

Au niveau national les Institutions de Recherche Scientifique (IRS) sont au nombre de 21 dont 10 dans la région de Conakry, soit près de la moitié. Kindia occupe la deuxième position avec 5 IRS et N'Zérékoré en a 4. La Région Administrative de Kankan est dotée de 2 Institutions. Les autres régions administratives (Boké, Mamou, Faranah et Labé) n'ont pas d'institution de recherche d'après les résultats de la collecte.

La forte concentration des IRS dans la capitale serait due au fait qu'il y a un manque de condition appropriée à l'intérieur du pays. C'est par exemple l'irrégularité ou l'inexistence de sources d'énergie.

Tableau 30: Nombre d'Institutions de Recherche Scientifique par Capitale/Région Administrative en 2016/2017

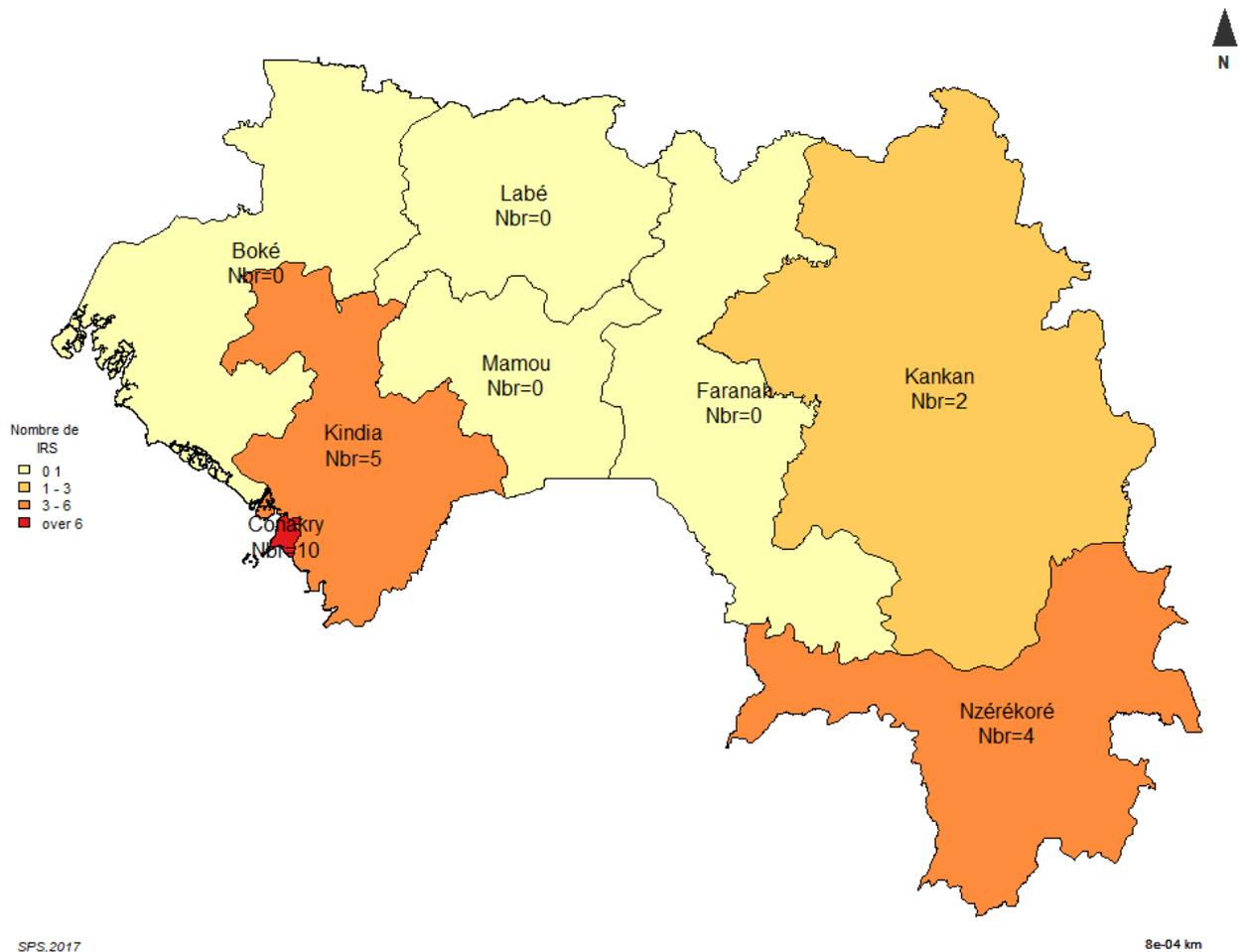
<i>Région Administrative</i>	<i>Nombre IRS</i>
<i>Conakry</i>	10
<i>Kankan</i>	2
<i>Kindia</i>	5
<i>N'Zérékoré</i>	4
Total général	21

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

Kindia est la région qui compte le plus de programmes/projets de recherche (38) dont 18 d'entre eux sont réalisés (voir tableau ci-dessous). La région de Conakry se place en deuxième position avec 31 projets/programmes parmi lesquels 14 sont réalisés puis la région de N'Zérékoré avec 10 projets de recherche dont 9 non réalisés et un autre en cours de réalisation. Les 3 projets qui se trouvent à Kankan sont tous en cours de réalisation.

Figure 2: Répartition des IRS par région administrative

Carte des IRS en 2016/2017



V.2 Répartition des programmes/projets de recherche par Capitale/Région Naturelle en 2016/2017

Les sciences exactes et naturelles, sciences de l'Ingénierie et Technologie et les sciences Agricoles constituent les domaines de recherche les plus fréquents d'autant que près de la moitié des thématiques abordées portent sur ces domaines (40 sur 82). Contrairement à ces premières, les sciences de l'environnement (2 projets au total) et les sciences sociales et humaines (10 projets) sont les domaines les moins fréquents en termes de recherche.

Tableau 31: Répartition des programmes/projets de recherche par Région Administrative de 2016/2017

<i>Domaine</i>	<i>En Cours</i>	<i>Non Réalisé</i>	<i>Réalisé</i>	<i>Total général</i>
<i>Arts</i>		1		1
<i>Sciences de l'Environnement</i>	2			2
<i>Sciences Exactes et Naturelles /Sciences de l'Ingénierie et Technologie/ Sciences Agricole</i>	16	14	10	40
<i>Sciences Médicale</i>	2	11	16	29
<i>Sciences Sociales et Humaines</i>	2	2	6	10
Région				
<i>Conakry</i>	11	6	14	31
<i>Kankan</i>	3			3
<i>Kindia</i>	7	13	18	38
<i>N'Zérékoré</i>	1	9		10
Total général	22	28	32	82

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

V.3 Répartition des locaux des IRS selon le type et la région en 2016/2017

Les locaux dans les institutions de recherche scientifique sont plus nombreux dans les régions de Conakry et de Kindia avec respectivement 132 et 112 locaux sur un total de 326. La région de Kankan est celle qui compte moins de locaux (19) qui s'explique par la présence relativement faible des institutions de recherche (2 sur un total de 21).

L'un des facteurs qui sous-tend cette disparité entre les régions dans la répartition des locaux des IRS pourrait être le manque de la politique de décentralisation des IRS dans le pays. A titre illustratif, les laboratoires sont très inégalement répartis entre Kindia (30), Conakry (18) et seulement 3 laboratoires pour la région de N'Zérékoré. Malgré sa population importante, comparée aux autres régions, la région de Kankan ne dispose d'aucun laboratoire.

Tableau 32: Répartition des locaux des IRS selon le type et la région en 2016/2017

<i>Région Administrative</i>	<i>Atelier</i>	<i>Aulacoderie</i>	<i>Bibliothèque/Salle lecture</i>	<i>Bureau</i>	<i>Garage</i>	<i>Laboratoire</i>	<i>Logements</i>	<i>Magasin</i>	<i>Parking</i>	<i>Salle de Conférence</i>	<i>Salle de Réunion</i>	<i>Salle d'Exposition</i>	<i>Salle Informatique</i>	<i>Salle Machine/Appareillages</i>	<i>Toilettes</i>	<i>Total général</i>
<i>Conakry</i>	3		2	53		18		5			4	1	2	3	41	132
<i>Kankan</i>		2	1	7	2	0	0	5	0	0	0	0	0	0	2	19
<i>Kindia</i>	3	1	3	39		30	2	8		1	5	1		1	18	112
<i>N'Zérékoré</i>	2		2	14	1	3	24	5	1		4				7	63
Total général	8	3	8	113	3	51	26	23	1	1	13	2	2	4	68	326

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

V. 4 Disponibilité des services sociaux de base dans les locaux des IRS en 2016/2017

V.4.1 Disponibilité de l'eau

En se basant sur les résultats donnés dans le tableau ci-dessous, il s'avère que, sur un nombre total de 65 locaux servis en eau potable, la région de Kindia comprend à elle seule 40, suivie de la région de Conakry (16). S'agissant des 261 locaux n'ayant pas d'eau, 116 se trouvent à Conakry et 72 à Kindia.

Tableau 33: Répartition du nombre de locaux disposant de l'eau par région en 2016/2017

<i>Région</i>	<i>NON</i>	<i>OUI</i>	<i>Total général</i>
<i>Conakry</i>	116	16	132
<i>Kankan</i>	19		19
<i>Kindia</i>	72	40	112
<i>N'Zérékoré</i>	54	9	63
<i>Total général</i>	261	65	326

Source : Enquête du Service de Planification et de Statistique

V.4.2 Disponibilité de l'eau

L'accès à l'électricité dans les locaux des institutions de recherche scientifique reste encore un problème dans la plupart des cas. En effet, au niveau national, seulement 36,5% des locaux (119 sur 326) ont l'électricité, dont 30,3% sont dans la région de Conakry.

Tableau 34: Répartition des locaux des IRS selon la disponibilité de l'électricité en 2016/2017

<i>Région</i>	<i>Non</i>	<i>OUI</i>	<i>Total général</i>
<i>Conakry</i>	96	36	132
<i>Kankan</i>	11	8	19
<i>Kindia</i>	52	60	112
<i>N'Zérékoré</i>	48	15	63
<i>Total général</i>	207	119	326

Source : Enquête du Service Planification et Statistique

CHAPITRE 6 : LES CENTRES DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Les Centres de Documentation et d'Information (CDI) sont des infrastructures de base pour la recherche scientifique. Ils viennent en complément des institutions d'enseignement supérieur, des Institutions de recherche scientifique dans la formation des enseignants et chercheurs, la constitution et l'accumulation du capital humain, et donc du développement socioéconomique d'un pays.

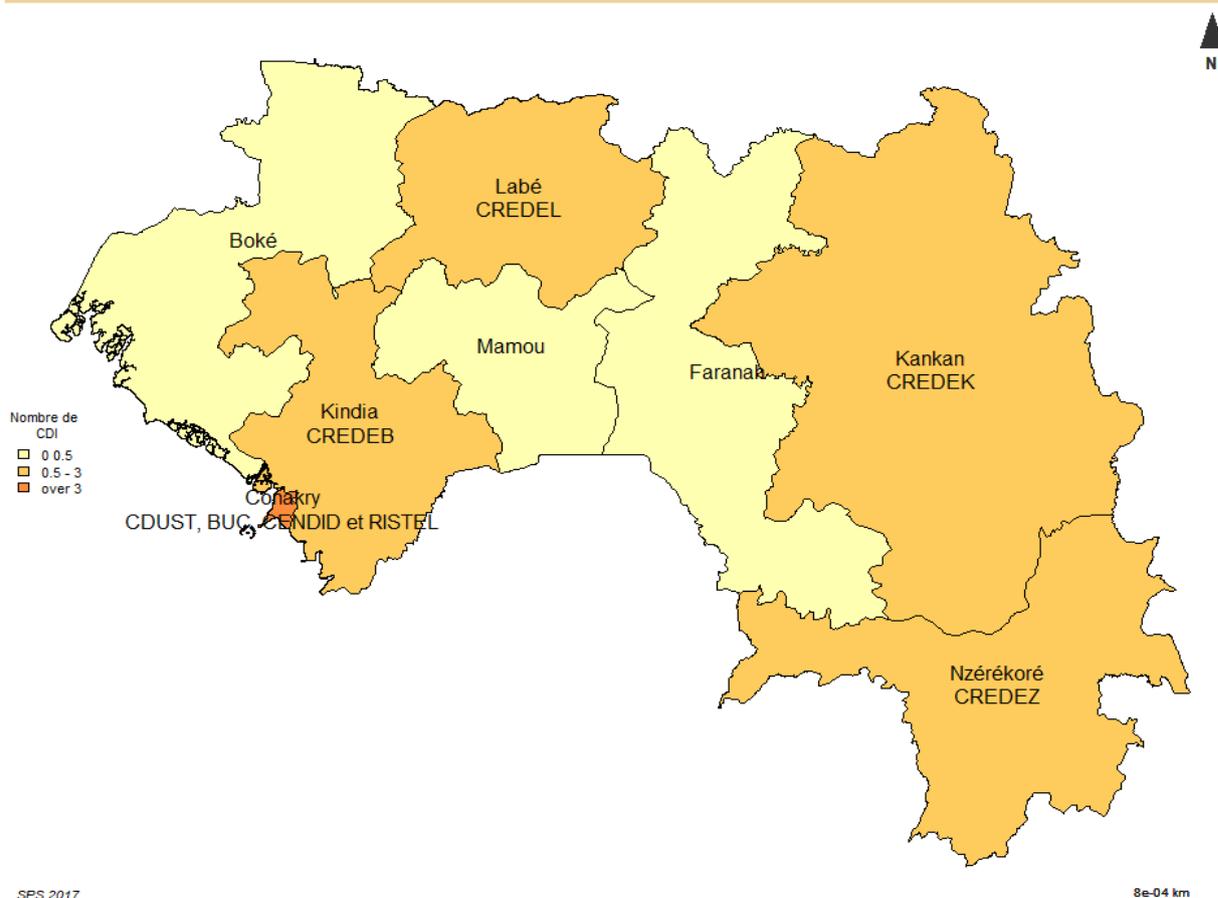
VI. 1 Répartition des centres de documentation et d'information en 2016/2017

Au niveau national, il existe au total 8 Centres de Documentation et d'Information (CDI) répartis entre 5 sur 8 régions administratives que compte le pays (voir la carte ci-contre): les régions de Conakry, Kindia, Labé, Kankan et N'Zérékoré. La création de nouveaux centres dans le reste des régions administratives et préfectures abritant des IES est plus qu'indispensable.

Ces centres de documentation et d'information dont dispose la Guinée ont très peu de ressources leur permettant de fonctionner correctement. Les bibliothèques universitaires qui les complètent souffrent d'insuffisance de fonds documentaires et d'équipements qui répondent au besoin des usagers.

Figure 3: Répartition des CDI par région administrative en 2016/2017

Carte des CDI en 2016/2017



Les centres de documentation et d'information sont au nombre de 8 sur l'ensemble du territoire national. La capitale Conakry abrite 50% des Centres de Documentation et d'Information. A Conakry, ces centres sont localisés dans les Communes de Dixinn et de Kaloum.

Tableau 35: Répartition des centres de documentation en 2016/2017

Région	Pref/Com	Nom du Centre
Conakry	Kaloum	Centre de Documentation Universitaire Scientifique et Technique (CEDUST)
Conakry	Dixinn	Bibliothèque Universitaire Centrale Gamal Abdel Nasser (BUC)
Conakry	Kaloum	Centre National de Documentation pour le Développement (CENDID)
Conakry	Dixinn	Réseau d'Information Scientifique et de Télécommunication (RISTEL)
Labé	Labé	Centre de Recherche et de Documentation Environnementale de Labé (CREDEL)
Kindia	Kindia	Centre de Documentation Environnementale de Basse Guinée (CREDEB)
Kankan	Kankan	Centre de Recherche et de Documentation Environnementale de Kankan (CREDEK)
N'Zérékoré	N'Zérékoré	Centre de Recherche et de Documentation de N'Zérékoré (CREDEZ)

Source : Enquête du Service de Planification et de Statistique

VI.2 Les locaux des centres de documentation et d'information

En 2016/2017, le nombre de locaux des CDI s'élève à 132 contre 74 en 2013/2014. La région de Conakry dispose à elle seule de plus de la moitié des locaux (75,5%) suivie de

la région de N'Zérékoré (12,1%). Les régions de Conakry et de Kindia enregistrent un accroissement du nombre de locaux entre 2013/2014 et 2016/2017, passant respectivement de 39 à 100 pour Conakry, et de 5 à 9 pour Kindia. Par contre, dans la région de Labé, le nombre de locaux a diminué sur la même période de 7 à 5.

Tableau 36: Les locaux des centres de documentation et d'information 2016/2017

<i>Région Administrative/CDI</i>	<i>Bibliothèque</i>	<i>Bureau</i>	<i>Documentation</i>	<i>Laboratoire</i>	<i>Magasin</i>	<i>Salle de Conférence</i>	<i>Salle de Cours</i>	<i>Salle de Lecture</i>	<i>Salle de Repos</i>	<i>Salle Informatique</i>	<i>Secrétariat</i>	<i>Toilette</i>	<i>Total général</i>
Conakry	7	51	1	4	10	1		4		6		17	101
<i>Bibliothèque Universitaire Centrale Gamal Abdel Nasser (BUC)</i>	4	11			4			2		4		8	33
<i>Centre de Documentation Universitaire Scientifique et Technique (CEDUST)</i>	1	3	1		1	1		1					8
<i>Centre National de Documentation pour le Développement (CENDID)</i>	1	16			3			1		1		6	28
<i>Réseau d'Information Scientifique et de Télécommunication (RISTEL)</i>	1	21		4	2					1		3	32
Kankan								1		1			2
<i>Centre de Recherche et de Documentation Environnementale de Kankan (CREDEK)</i>								1		1			2
Kindia	1	4			1			1			1	1	9
<i>Centre de Documentation Environnementale de Basse Guinée (CREDEB)</i>	1	4			1			1			1	1	9
Labé	1	1					1					2	5
<i>Centre de Recherche et de Documentation Environnementale de Labé (CREDEL)</i>	1	1					1					2	5
N'Zérékoré	1	6			1	1		1	1	1		4	16
<i>Centre de Recherche et de Documentation de N'Zérékoré (CREDEZ)</i>	1	6			1	1		1	1	1		4	16
Total général	10	62	1	4	12	2	1	7	1	8	1	24	133

Source : Enquête du Service de Planification et de Statistique

VI.3 Présence de l'eau dans les locaux

Sur un total de 132 locaux répartis dans les quatre Régions naturelles, un peu plus de la moitié d'entre eux disposent de l'eau (soit 54,5%). A Conakry (61%), ce taux d'accès se trouve au-dessus de la moyenne nationale. Le cas de la région de N'zérékoré est particulier en raison du fait qu'aucun local des CDI n'est doté d'eau.

Tableau 37: Présence de l'eau dans les locaux en 2016/2017

Région Administrative/CDI	Oui	Non	Total
Conakry	62	39	101
<i>Bibliothèque Universitaire Centrale Gamal Abdel Nasser (BUC)</i>	32	1	33
<i>Centre de Documentation Universitaire Scientifique et Technique (CEDUST)</i>	2	6	8
<i>Centre National de Documentation pour le Développement (CENDID)</i>	28		28
<i>Réseau d'Information Scientifique et de Télécommunication (RISTEL)</i>		32	32
Kankan		2	2
<i>Centre de Recherche et de Documentation Environnementale de Kankan (CREDEK)</i>		2	2
Kindia	6	3	9
<i>Centre de Documentation Environnementale de Basse Guinée (CREDEB)</i>	6	3	9
Labé	5		5
<i>Centre de Recherche et de Documentation Environnementale de Labé (CREDEL)</i>	5		5
N'Zérékoré		16	16
<i>Centre de Recherche et de Documentation de N'Zérékoré (CREDEZ)</i>		16	16
Total général	73	60	133

Source : Enquête du Service de Planification et de Statistique

VI.4 Etat des locaux dans les Centres de Documentation et d'Information

Sur les 132 locaux des CDI, 97,7% (129 sur 132) sont en bon état. Dans les régions de Conakry, Labé et N'Zérékoré tous les locaux sont en bon état. Par contre, aucun local des CDI de Kankan n'est en bon état.

Tableau 38: Etat des locaux dans les Centres de Documentation et l'Informations

Région Administrative/CDI	Acceptable	Bon	Total
Conakry		101	101
<i>Bibliothèque Universitaire Centrale Gamal Abdel Nasser (BUC)</i>		33	33
<i>Centre de Documentation Universitaire Scientifique et Technique (CEDUST)</i>		8	8
<i>Centre National de Documentation pour le Développement (CENDID)</i>		28	28
<i>Réseau d'Information Scientifique et de Télécommunication (RISTEL)</i>		32	32
Kankan	2		2
<i>Centre de Recherche et de Documentation Environnementale de Kankan (CREDEK)</i>	2		2
Kindia	1	8	9
<i>Centre de Documentation Environnementale de Basse Guinée (CREDEB)</i>	1	8	9
Labé		5	5
<i>Centre de Recherche et de Documentation Environnementale de Labé (CREDEL)</i>		5	5
N'Zérékoré		16	16
<i>Centre de Recherche et de Documentation de N'Zérékoré (CREDEZ)</i>		16	16
Total général	3	130	133

Source : Enquête du Service de Planification et de Statistique

VI.5 Personnel administratif et de service des centres de documentation et d'information par genre et statut

En ce qui concerne le personnel administratif et de service des CDI, les hommes (106 sur 159), soit (66,7%), sont plus nombreux que les femmes (53), soit (33,3%). Parmi les femmes, 45 sont des fonctionnaires/permanents, le reste est constitué des contractuels/temporaires. Quant aux hommes, les fonctionnaires/permanents représentent 77,4%, les contractuels temporaires 21,7%.

Au niveau régional, 77,4% des membres du personnel administratif et de service travaillent à Conakry. Ce sont les régions de N'Zérékoré (6), Kankan (7) et de Kindia (8) qui comptent moins de personnel.

Tableau 39: Personnel administratif et de service des centres de documentation et d'informations par sexe et statut

CDI	Femme		Total Femme	Homme			Total Homme	Total général
	Contractuel Temporaire	Fonctionnaire		Contractuel Permanent	Contractuel Temporaire	Fonctionnaire		
<i>Bibliothèque Universitaire Centrale Gamal Abdel Nasser (BUC)</i>	4	14	18		5	14	19	37
<i>Centre de Documentation Environnementale de Basse Guinée (CREDEB)</i>		1	1			7	7	8
<i>Centre de Documentation Universitaire Scientifique et Technique (CDUST)</i>	1	14	15			20	20	35
<i>Centre de Recherche et de Documentation de N'Zérékoré (CREDEZ)</i>		1	1			5	5	6
<i>Centre de Recherche et de Documentation Environnementale de Kankan (CREDEK)</i>					6	1	7	7
<i>Centre de Recherche et de Documentation Environnementale de Labé (CREDEL)</i>	1		1		6	8	14	15
<i>Centre National de Documentation pour le Développement (CENDID)</i>	2	12	14	1	6	18	25	39
<i>Réseau d'Information Scientifique et de Télécommunication (RISTEL)</i>		3	3			9	9	12
Total général	8	45	53	1	23	82	106	159

Source : Enquête du Service de Planification et de Statistique

VI.6 Personnel administratif et de service des centres de documentation et d'informations selon le titre académique

L'analyse du titre académique du personnel des centres de documentation et d'information montre que le niveau Maîtrise/DES est le plus fréquent. A titre illustratif, près de 40% des femmes du personnel ont le niveau maîtrise/DES (soit 21 sur 53) ; la même tendance se dégage chez les hommes (49%). Contre toute attente, le grade de docteur est peu fréquent parmi le personnel des centres de documentation et d'information (2 sur 53 chez les

femmes et 6 sur 106 chez les hommes). C'est plutôt l'inverse de cette situation – plus de docteurs que tout autre titre académique -qui devait être constaté en raison du rôle et de l'importance des centres de documentation dans la vie socioculturelle d'un pays.

Tableau 40: Personnel administratif et de service des centres de documentation et d'informations

Région Ad_CDI	Femme								Total Femme	Homme								Total Homme	Total général		
	Autres	DEA/DESS/Master	DEUG/BTS	Doctorat	Licence	Maitrise/DES	N/R	Sans Diplôme		Autres	BAC	BEPC	DEA/DESS/Master	DEUG/BTS	Doctorat	Licence	Maitrise/DES			N/R	Sans Diplôme
Conakry	7	3	7	2	4	20	4	3	50	8	3	1	5	1	5	4	35	4	7	73	123
BUC		1	2		3	12			18			1			3	15				19	37
CENDID	7					6		1	14	8			1		1	9	1	4		25	39
RISTEL		1		2					3				2		4		3			9	12
CEDUST		1	5		1	2	4	2	15		3		2	1			8	3	3	20	35
Kankan										2			1			4				7	7
CREDEK										2			1			4				7	7
Kindia			1						1				1	2			4			7	8
CREDEB			1						1				1	2			4			7	8
Labé							1		1					1	1	8	4			14	15
CREDEL							1		1					1	1	8	4			14	15
N'Zérékoré						1			1							5				5	6
CREDEZ						1			1							5				5	6
Total général	7	3	8	2	4	21	5	3	53	10	3	1	7	3	6	9	52	8	7	106	159

Source : Enquête du Service de Planification et de Statistique

CONCLUSION

Cette enquête portant sur le secteur de l'enseignement supérieur a permis de comprendre que l'effectif des étudiants a évolué entre 2015/2016 et 2016/2017 et que la plupart des étudiants s'orientent en sciences économiques, et en lettres et sciences humaines. Les domaines relatifs au développement rural – sciences vétérinaires, agriculture- et les sciences des nouvelles technologies et de l'information n'attirent pas les étudiants dans leur choix. Ce qui pourrait être considéré comme un paradoxe d'autant que plus de la moitié de la population active de la Guinée évolue dans l'agriculture et l'élevage. Cet état de fait interpelle à plus d'un titre en ce sens que pour une meilleure adéquation formation-emploi, de la lutte contre la pauvreté, en général de l'amélioration des conditions de vie de la population, il faut repenser les politiques et stratégies de formation et de recherche pour que celles-ci soient conformes aux besoins d'une économie en voie de développement.